Plus unis que jamais.

Rapport annuel 2020





Mission

Enracinés en région et misant sur notre force collective, nous contribuons à nourrir les gens en veillant à la prospérité des familles agricoles pour assurer au monde un avenir durable.

Vision

Être reconnu comme un acteur de référence de nos secteurs de la vente au détail au Canada, du secteur agricole nord-américain et du secteur agroalimentaire au niveau international.

SHEKUSHIRENSAKAN BERKERAN BERK

Valeurs

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau coopératif, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de Sollio Groupe Coopératif, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et à répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.



De quoi demain sera-t-il fait?

De cœurs à l'ouvrage, de moments de partage.

De champs d'expertise et de terres fertiles.

De projets qui portent fruit, de régions florissantes.

De citoyens en santé et d'un monde enrichissant.

Demain sera fait de nous.

Nous, producteurs, transformateurs, distributeurs, entreprises associées et employés. Nous, gens de terrain et penseurs de demain. Nous, les pieds bien ancrés dans le présent et le regard tourné vers le futur, nous sommes plus engagés, plus passionnés, plus dévoués et résilients que jamais. Animés par les mêmes valeurs. Bien déterminés à préserver les ressources alimentaires canadiennes qui remplissent nos assiettes jour après jour.

Nous, rassemblés sous un même modèle d'affaires, réunis pour parler d'une même voix et rêver au même avenir.

Un avenir prometteur, durable et solidaire. Un avenir bienveillant, optimiste et prospère. Où la coopération, l'innovation et le partage des expertises continueront de cultiver notre force collective.

Chez Sollio Groupe Coopératif, nous sommes fiers de participer au développement économique d'ici. Acteur de changement local et entreprise citoyenne influente, nous produisons ici, transformons ici, récoltons ici pour construire un avenir qui saura inspirer les générations à venir.

À l'aube de nos 100 ans, nous mettons tout en œuvre pour léguer à nos enfants un héritage alimentaire riche et pérenne dont ils seront à leur tour redevables; et pour donner vie à nos aspirations, nous devons demeurer visionnaires, agiles et surtout...

plus unis que jamais.



Table des matières

Faits saillants	4
Message du président	7
Rapport de gestion	13
Sollio Agriculture	19
Olymel	23
Groupe BMR	27
Situation financière	31
Risques et incertitudes	33
Bilan coopératif	35
Rapport de la direction	46
Rapport de l'auditeur indépendant	47
Bilan consolidé	49
État des résultats consolidés	50
État de la réserve consolidée	50
État des flux de trésorerie consolidés	51
Notes afférentes aux états financiers consolidés	52
Rétrospective financière	78
Coopératives affiliées	82
Membres auxiliaires	83

Faits saillants

Produits

(en milliers de dollars)

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent

(en milliers de dollars)

Dividendes à la Filière porcine coopérative

(en milliers de dollars)

Ristournes

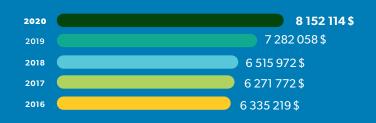
(en milliers de dollars)

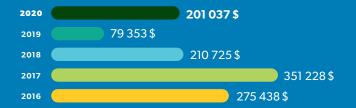
Fonds de roulement

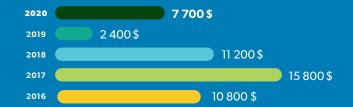
(en milliers de dollars)

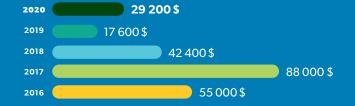
Actions privilégiées et avoir de la Société

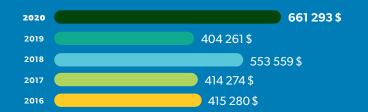
(en milliers de dollars)













	2020 \$	2019
Produits	8 152 114	7 282 058
Excédent d'exploitation	178 792	48 085
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	201 037	79 353
Ristournes	29 200	17 600
Excédent net	140 987	48 604
Débiteurs et stocks	1 594 679	1 414 439
Actif à court terme	1 770 159	1 545 083
Fonds de roulement	661 293	404 261
Immobilisations corporelles au coût	2 702 183	2 220 841
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 567 259	1 215 381
Actif total	4 728 182	3 880 159
Dette à long terme et obligations découlant des contrats de location- acquisition incluant la portion exigible à moins d'un an	1 270 098	845 774
Actions priviligiées et avoir de la Société	2 032 586	1 780 586
Nombre d'employés	16 150	15 360

Plus engagés que jamais.



Message du président — Ghislain Gervais



Le dernier exercice de Sollio Groupe Coopératif aura été marqué par les bouleversements exceptionnels engendrés par la pandémie de la COVID-19. Malgré ce contexte difficile, Sollio Groupe Coopératif a démontré, encore une fois, que son identité coopérative est un atout pour surmonter les épreuves et continuer de bien se positionner face à l'avenir.

En 2020, Sollio Groupe Coopératif a complété son ambitieuse stratégie de croissance des dernières années et entame un nouveau cycle pour les cinq prochaines années. Notre nouveau plan stratégique 2025 est pleinement enraciné dans notre ambition, qui est de veiller à la prospérité de nos familles agricoles et de soutenir nos membres à nourrir le monde.

Le projet du réseau, Vision 2020, est bien entamé et continue de progresser. Encore cette année, le réseau n'a pas ménagé ses efforts en période de pandémie pour poursuivre la consolidation des coopératives et la mise en place de nouveaux partenariats.

Les résultats financiers de Sollio Groupe Coopératif démontrent la résilience de nos équipes et de notre réseau, mais aussi de notre modèle d'affaires coopératif. Les ventes consolidées ont dépassé les 8 milliards de dollars et l'excédent avant ristournes et impôts est de 201 millions de dollars.

Il faut le rappeler, les vents contraires se sont cumulés au cours du dernier exercice. La saison de récolte a été difficile dans tout l'est du Canada. La grève du CN est survenue durant le pic de la demande en propane, en plus d'un blocus ferroviaire quelques mois plus tard. La COVID-19 a entrainé des changements majeurs dans les opérations, la fermeture d'usines, la suspension des chantiers de construction, le bouleversement des chaînes d'approvisionnement et des marchés. La grève du port de Montréal a causé son lot de défis logistiques. Enfin, une vague de piratage informatique sans précédent à l'échelle mondiale menace les organisations.

La dernière année a aussi connu des vents porteurs. Le secteur de la quincaillerie a largement profité de l'engouement suscité par le confinement pour la rénovation. Les marchés d'exportation de la viande porcine ont été vigoureux, en particulier celui de la Chine.

Et surtout, la mise à rude épreuve des chaînes d'approvisionnement a mis en lumière l'importance de favoriser l'achat local et d'accroître l'autonomie alimentaire tout en développant les exportations. Au cœur de la pandémie, nous avons été à pied d'œuvre pour continuer de soutenir les producteurs dans leurs activités indispensables et servir nos clients. Nous avons réussi à adapter les opérations pour le bénéfice des consommateurs locaux et ceux des marchés étrangers.

Ce puissant effort d'engagement et de mobilisation est fidèle aux valeurs qui animent notre réseau et qui, plus que jamais, prennent tout leur sens : la responsabilité et la solidarité.

Tous ces efforts ont aussi permis de compléter notre ambitieux plan de croissance.

L'intégration des activités de F. Ménard s'est très bien déroulée. Rappelons que cette acquisition permet à Olymel de maintenir sa position parmi les plus importants transformateurs de porcs en Amérique du Nord. Olymel a aussi procédé à un investissement majeur pour agrandir son usine de transformation de volailles de Saint-Damase. Cet investissement permet de diversifier les opérations et les activités avec l'ajout de nouvelles installations à la fine pointe de la technologie.



La solidarité est le fondement même de notre réseau et de toutes nos actions. Elle solidifie les chaînes de valeur, car elle tient compte à la fois des besoins et de la contribution de chacun.

De son côté, Sollio Agriculture a complété la construction du terminal portuaire de grains dans le port de Québec, ce qui fournit aux producteurs agricoles un accès au marché international d'exportation des grains.

Enfin, les récents partenariats de Groupe BMR dans des segments de marché en croissance livrent les résultats attendus.

Notre croissance n'aurait pas été possible sans l'appui des institutions financières. Cette année encore, nos partenaires financiers ont continué de nous appuyer, que ce soit par un investissement sous forme d'actions privilégiées ou une mise à niveau de la facilité de crédit.

Nous remercions nos partenaires financiers pour cette belle marque de confiance envers notre organisation et à l'égard du modèle d'affaires coopératif.

Au nom du conseil d'administration, je remercie MM. Gaétan Desroches, Réjean Nadeau, Sébastien Léveillé, Pascal Houle et leurs équipes respectives pour leur détermination et leurs efforts afin de mener à bien les nombreux chantiers et pour avoir traversé avec succès les aléas de la dernière année. Je remercie également nos quelque 16 000 employés qui ont réussi à contribuer à ces résultats, tout en s'adaptant aux nombreuses

contraintes causées par la COVID, tant sur le plan du travail, que sur les plans social et personnel.

Plus unis que jamais

La solidarité est le fondement même de notre réseau et de toutes nos actions. La solidarité solidifie les chaînes de valeur, car elle tient compte à la fois des besoins et de la contribution de chacun. La solidarité est une valeur fondamentale du modèle coopératif.

Cette année, les différentes épreuves que nous avons surmontées ont clairement démontré la solidarité du réseau, entre autres, par son engagement dans la communauté. Le lancement de l'initiative *De nous à vous*, à laquelle se sont jointes 17 coopératives du réseau, en est un exemple.

Cette initiative a permis de remettre des denrées alimentaires et d'offrir un appui financier à des organismes qui viennent en aide aux gens dans le besoin, partout au Québec et dans l'est de l'Ontario.

Sur le plan des opérations, la solidarité nous a permis de poursuivre le projet de consolidation du réseau. Des jalons importants ont été franchis : la création d'Agiska Coopérative a été autorisée par le Bureau de la concurrence; Covris Coopérative est officiellement entrée en vigueur et La Coop Alliance a choisi de fusionner avec Avantis Coopérative.

La mise en place de nouveaux partenariats a aussi franchi des étapes importantes. La coentreprise Sollio & Avantis Agriculture coopérative a officiellement été lancée, ce qui en fait le deuxième partenariat entre une coopérative consolidée et Sollio Agriculture.

La création du partenariat dans la commercialisation des grains, Sollio & Grains Québec Agriculture coopérative, permettra d'offrir de meilleures conditions de mise en marché aux producteurs et de mieux répondre aux besoins des clients transformateurs. Les discussions se poursuivent avec Uniag Coopérative, pour la mise en place de partenariats adaptés à leur réalité régionale.

Cet élan de solidarité s'est aussi manifesté dans toute la filière bioalimentaire. Ensemble, les organisations de la chaîne de valeur ont su trouver des solutions et mettre en place des actions pour faire face à des chocs logistiques et de marché sans précédent.

Je me dois aussi de souligner la solidarité des gouvernements et leur rôle proactif, tant pour leur appui, l'étroite collaboration de la santé publique, que pour le rôle rassembleur des ministres fédéral et provincial de l'agriculture, l'honorable Marie-Claude Bibeau et M. André Lamontagne.

Notre conseil d'administration



GHISLAIN GERVAIS, ASC Président
Membre du comité exécutif



MURIEL DUBOIS, ASC l^{re} vice-présidente Membre du comité exécutif



MATHIEU COUTURE

2º vice-président

Membre du comité exécutif



RICHARD FERLAND Membre du comité exécutif



MARC-ANDRÉ ROY Membre du comité exécutif Membre du comité d'audit



BENOIT MASSICOTTE



CATHY FRASER



FRANÇOIS DRAINVILLE



ADRIEN PITRE



PATRICK SOUCY Président du comité d'audit



RÉJEAN VERMETTE



JEAN BISSONNETTE, ASC Membre du comité d'audit



DAVID MERCIER

Membre du comité d'audit



JEAN-PHILIPPE CÔTÉ
Membre du comité d'audit



NORMAND LAPOINTE



FRANÇOIS R. ROY Administrateur invité Membre du comité d'audit

9



Ferme Couturier et frères inc. Finaliste Prix établissement et transfert de ferme 2020-2021

Alors que notre agriculture traverse une multitude de changements, une chose demeure inébranlable, c'est que nos producteurs constituent la raison d'être de Sollio Groupe Coopératif.

Ce sont tous ces gestes de solidarité qui ont permis à la filière bioalimentaire de poursuivre ses activités de façon ordonnée au cœur de la pandémie et de continuer à nourrir la population.

Ensemble, mettons la table pour demain

Au cours de ses presque 100 ans d'histoire, Sollio Groupe Coopératif a accompli plusieurs exploits et s'est relevé de multiples crises. L'histoire témoigne de notre résilience.

Alors que notre agriculture continue de traverser une multitude de changements et d'adaptations, s'il y a une chose qui demeure inébranlable, c'est que nos producteurs constituent la raison d'être à part entière de Sollio Groupe Coopératif. C'est dans cet esprit que s'inscrit notre nouveau plan stratégique 2025, qui trace la ligne de départ de l'agriculture de demain.

Notre plan stratégique 2025 cible la cohérence des actions de croissance et la synergie de nos trois divisions. Il s'agit d'une réflexion en profondeur de nos stratégies de croissance, de nos modèles financiers et de notre gouvernance. Le tout, en considérant les enjeux impliquant le développement durable, le développement des talents comme de la relève, ainsi que notre image de marque.

Pour mener à bien ce chantier important, le conseil d'administration et le chef de la direction ont annoncé la création d'un nouveau poste de chef de l'exploitation à la société mère, en lien avec le plan de relève. Après un processus rigoureux de sélection, M. Pascal Houle, vice-président exécutif et chef de la direction de Groupe BMR, a été nommé à cette fonction. Nous sommes persuadés qu'il saura mettre à profit ses compétences dans ce nouveau rôle.

Nous avons aussi actualisé notre vision et notre mission pour 2025. Alors que la nouvelle vision renforce notre rôle d'acteur de référence dans une portée nationale à internationale, notre nouvelle mission se greffe aux réalités de notre société actuelle en incorporant les concepts de prospérité et de durabilité.

D'ailleurs, le plan stratégique 2025 intègre six objectifs de développement durable décrétés par l'ONU. Ces objectifs touchent la lutte contre les changements climatiques, le travail décent et la croissance économique, l'élimination de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'assainissement de l'eau, ainsi que la consommation et la production responsables.

Il est clair que nous devons, tous ensemble, continuer de trouver des solutions aux différents enjeux environnementaux et sociaux. C'est pourquoi Sollio Groupe Coopératif souscrit à ces objectifs. Une démarche structurée en matière de responsabilité d'entreprise est actuellement en élaboration pour donner des suites concrètes à cet engagement.

Le plan stratégique 2025 vise aussi à s'assurer que Sollio Groupe Coopératif exerce un rôle fédératif pertinent et évolutif, qui tient compte des nouvelles réalités sur différents angles, dont la gouvernance future de Sollio Groupe Coopératif.

Concernant la gouvernance, plusieurs réflexions sont en cours. Ces travaux portent entre autres sur la mise en place d'une stratégie de relève pour le conseil d'administration, la représentation et la composition du conseil. Nous avons aussi adopté cette année un Plan d'action pour une représentation équitable des femmes dans la gouvernance du réseau ainsi qu'un programme de formation en gouvernance coopérative pour les administrateurs. Nous souhaitons déployer ce plan d'action avec les coopératives du réseau au cours des prochaines années.

Nous avons élaboré un Plan d'action pour une représentation équitable des femmes dans la gouvernance du réseau et un programme de formation en gouvernance coopérative pour les administrateurs.

Au cours des derniers mois, nous avons eu l'occasion de partager auprès de différentes organisations, partenaires et instances gouvernementales notre vision de la relance économique post-COVID, qui intègre plusieurs éléments du plan stratégique 2025. À nos yeux, la reprise économique du secteur agroalimentaire passe par cinq axes principaux: l'augmentation de la productivité, l'avancement de l'autonomie alimentaire et de l'exportation, le développement de la vitalité des régions, la lutte contre les changements climatiques, et la valorisation des métiers de première ligne.

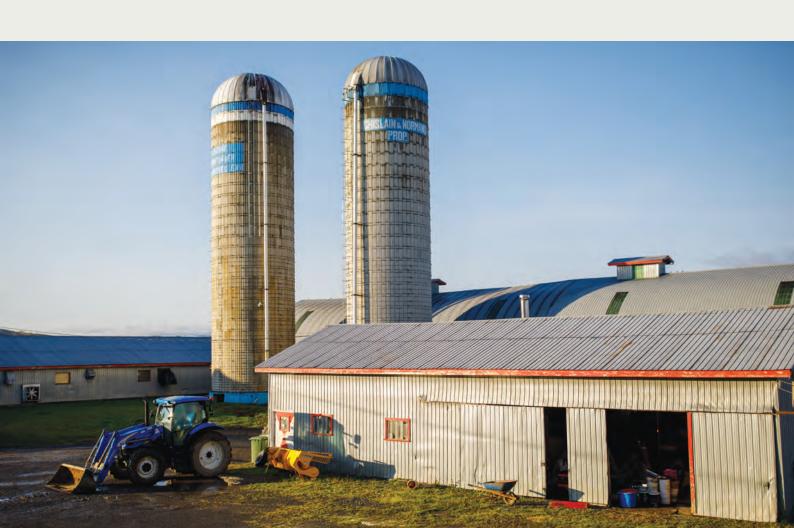
En parallèle à tous ces chantiers, notre modèle coopératif continue d'évoluer dans des secteurs ciblés, en fonction de notre expansion géographique et sectorielle. Le conseil d'administration a autorisé la création d'une nouvelle section, appelée Section Porc ouest (Western Hog section). Elle s'inspire des succès de la filière porcine coopérative au Québec, avec des cahiers de charges et des produits différents, afin de tenir compte des réalités régionales spécifiques.

Aussi, de nouveaux marchands indépendants BMR se sont affiliés cette année à Sollio Groupe Coopératif. Cette section totalise maintenant plus de 70 membres qui souscrivent à notre modèle coopératif et qui bénéficient des avantages qui y sont reliés.

En conclusion, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur vision, leur dynamisme et la confiance qu'ils m'accordent. Je remercie aussi l'ensemble des administrateurs et administratrices du réseau. C'est votre engagement et votre détermination qui donnent tout son sens à notre action collective.

Le président,

Ghislain Gervais





Rapport de gestion — **Gaétan Desroches,** agr., MBA Chef de la direction



Avec une année qui marquera notre mémoire à jamais, puisqu'elle fut l'une des plus tumultueuses de l'histoire de l'économie moderne, Sollio Groupe Coopératif a poursuivi sa croissance et franchi le cap des 8 milliards de dollars de chiffres d'affaires. Un résultat qui démontre toute l'efficacité et la résilience de notre modèle d'affaires coopératif.

L'exercice financier de Sollio Groupe Coopératif, clos le 31 octobre 2020, affiche des ventes de 8,152 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts de 201 millions de dollars. En 2019, les ventes se chiffraient à 7,282 milliards de dollars alors que l'excédent avant ristournes et impôts était de 79,4 millions de dollars. Cette hausse est attribuable principalement à notre Division alimentation (Olymel s.e.c.).

Notre Division alimentation

Plusieurs éléments majeurs auront marqué l'exercice 2020 de la Division alimentation. L'excédent avant ristournes et impôts de celle-ci s'élève à 234,1 millions de dollars, en hausse marquée comparativement à 72,3 millions de dollars en 2019. Cette hausse est essentiellement due à une récente acquisition du secteur porc frais Est, jumelée à une augmentation de la marge viande dans les secteurs de porc frais. La réouverture du marché de la Chine en 2020, combinée à une forte demande chinoise a contribué à cette augmentation des marges.

Mentionnons que la forte demande en porc frais a été générée par une épidémie de fièvre porcine africaine ayant décimé une portion importante du cheptel chinois.

La Division alimentation a toutefois été durement touchée par la pandémie de la COVID-19, notamment avec la fermeture temporaire ou le ralentissement des opérations de certaines usines, ainsi que la fermeture des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et institutionnels, lesquels ont réduit la demande pour les produits transformés. Cette situation hors du commun, ajoutée à un blocus ferroviaire ainsi que des grèves au Port de Montréal et dans une des usines de la division, contribue à réduire les retombées importantes du secteur porc frais. Toutefois, les ventes de la Division alimentation sont en augmentation de 613,3 millions de dollars, découlant notamment d'une acquisition effectuée, d'une hausse des prix de vente en début d'exercice, ainsi que d'une hausse des volumes dans le secteur porc frais. Ces hausses sont néanmoins affectées par des répercussions négatives engendrées par la COVID-19.

Notre Division agricole

L'excédent avant ristournes et impôts de la Division agricole (Sollio Agriculture) est de 8,2 millions de dollars comparativement à 39,0 millions de dollars en 2019. Cette baisse s'explique principalement par les résultats défavorables du secteur des grains, celui-ci ayant été affecté par plusieurs éléments. Tout d'abord, la mauvaise récolte de maïs en 2019 a touché de façon négative les positions commerciales en empêchant de réaliser des exportations au printemps 2020.

Les effets de la COVID-19 ont eu des répercussions à la suite d'une baisse importante de la demande d'éthanol, entraînant une diminution de la demande de maïs et ayant un impact important sur la profitabilité du secteur. Finalement, la commercialisation du soya a été durement touchée en raison de la situation géopolitique, avec des impacts négatifs sur les exportations. Les ventes externes de la Division agricole sont toutefois en augmentation de 45,0 millions de dollars, attribuable principalement à une acquisition d'entreprise en cours d'exercice.

Dès le début de la première vague de la COVID-19 en mars, nous avons pris les mesures requises pour notre priorité commune, celle de nourrir nos communautés.

Notre Division détail

La Division détail (Groupe BMR) a réalisé un excédent avant impôts, incluant les dépenses corporatives, de l'ordre de 28,7 millions de dollars, une amélioration de 29,7 millions de dollars par rapport à l'année dernière. La hausse totale des ventes de 211,2 millions de dollars en 2020 explique en grande partie ces résultats.

La pandémie de la COVID-19, qui a entraîné un confinement et une fermeture des frontières, a eu des impacts sur les habitudes de consommation des Québécois générant des opportunités intéressantes pour la division. Ces changements d'habitude se sont traduits par une augmentation des ventes et des marges. L'augmentation des marges s'explique par la hausse du prix des matériaux forestiers, influencée par les effets de la pandémie. Finalement, l'acquisition d'une entreprise œuvrant dans le secteur de la distribution et de la commercialisation de matériaux de construction, en septembre 2019, a permis de générer un apport supplémentaire important en ce qui a trait aux ventes et à l'excédent.

Les résultats du secteur énergies sont présentés sous forme de quote-part des résultats par la détention d'une participation dans un partenariat détenue à 50 % par l'entremise d'une filiale, Énergies SonGo inc. La quote-part enregistrée pour l'exercice est de 13,9 millions de dollars comparativement à 9,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Charges

Le coût des ventes, frais de vente et d'administration s'établissent à 7,914 milliards de dollars, comparativement à 7,183 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de la Division alimentation.

Les frais financiers nets s'élèvent à 59,3 millions de dollars pour l'exercice 2020 alors qu'ils ont totalisé 51,5 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse des frais financiers nets résulte principalement du niveau moyen de la dette à long terme qui a augmenté de 287,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

En tenant compte des résultats de ses divisions, Sollio Groupe Coopératif affiche un excédent d'exploitation consolidé de 178,8 millions de dollars, alors qu'en 2019, il atteignait 48,1 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres résultats, mentionnons le poste « quote-part des résultats des partenariats », soit des entités dans lesquelles la Société détient un contrôle conjoint. Cette quote-part s'établit à 50,7 millions de dollars en 2020, comparativement à 34,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement du secteur de la transformation et de la production animale de la Division alimentation à la suite d'une perte significative comptabilisée en 2019 et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des résultats attribuables aux secteurs énergies et productions végétales.

Au poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », soit des entités dans lesquelles la Société détient des participations de moins de 50 %, la quote-part s'établit à 4,7 millions de dollars en 2020, comparativement à une perte de 2,5 millions de dollars en 2019, qui elle résultait principalement de la décision d'abandonner le projet de construction d'une usine intégrée d'urée et de méthanol.

Le poste « résultats des placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des placements, s'établit à 3,1 millions de dollars en 2020, comparativement à 2,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste « pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs » s'établit à 1,2 million de dollars en 2020, comparativement à 3.3 millions de dollars en 2019. La perte de 2020 provient principalement de la vente de parts détenues dans des filiales et des partenariats de la Division agricole, contrebalancée par des gains sur dispositions d'immobilisations. La perte de 2019 provenait, quant à elle, de la réévaluation d'un billet à recevoir dans le secteur énergies, contrebalancée par des gains sur dispositions d'immobilisations corporelles, particulièrement un gain provenant de la vente de l'immeuble abritant le siège social et d'un gain réalisé lors de l'acquisition d'actifs d'une entreprise de la Division agricole.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, compte tenu des ristournes déclarées de 29,2 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 30,9 millions de dollars, l'excédent net est de 141,0 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2019 était de 48,6 millions de dollars. L'excédent net attribuable aux membres de la Société et versé à la réserve générale est de 117,7 millions de dollars, comparativement à 38,4 millions de dollars en 2019, alors que l'excédent net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est de 23,3 millions de dollars, comparativement à 10,2 millions de dollars en 2019.





Notre comité de direction



GAÉTAN DESROCHES, agr., MBA
Chef de la direction



ALEXANDRE ST-JACQUES, FRM
Chef de la direction financière



M^e JOSÉE LÉTOURNEAU Secrétaire générale et affaires juridiques



SÉBASTIEN LÉVEILLÉ, agr., MBA

Vice-président exécutif
et chef de la direction de Sollio Agriculture



RÉJEAN NADEAUPrésident-directeur général d'Olymel



PASCAL HOULE, CPA, CMA
Vice-président exécutif
et chef de la direction de Groupe BMR



ISABELLE LECLERC, MBA Vice-présidente principale, ressources humaines et communications internes



STÉPHANE FORGET, MBA, ASC Vice-président principal, affaires coopératives, institutionnelles et développement durable



BERNARD MARQUIS, agr. Vice-président principal, projets stratégiques

Force est de constater que notre modèle d'affaires est résilient, car il s'appuie sur une culture très forte de coopération, de collaboration et de transparence.

Notez qu'à la lumière des résultats de l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration a statué, le 18 janvier dernier, de verser un dividende de 7,7 millions de dollars aux détenteurs des actions de la Filière porcine coopérative.

Société mère

Les dépenses nettes de la société mère s'établissent à 81,1 millions de dollars, comparativement à 9,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'achat de rentes, pour certains des régimes de retraite à prestations définies, et le rendement défavorable sur l'actif actuariel expliquent en partie cette variation. À cela, il faut considérer une perte sur réévaluation de swaps de taux d'intérêt à la suite d'une importante diminution des taux d'intérêt résultant de la pandémie de la COVID-19.

L'année a aussi permis de confirmer la confiance des investisseurs envers notre organisation. Plus de 450 millions de dollars ont été investis depuis octobre 2019 pour financer les projets d'acquisitions et d'investissements en imobilisations. Ces investissements permettent d'accélérer notre processus d'optimisation par le développement de la numérisation et de l'innovation, de poursuivre notre positionnement comme chef de file des secteurs de l'agroalimentaire et du commerce de détail au Québec comme au Canada,

> Ferme M & A Scoble Finaliste Prix établissement et transfert de ferme



et de mitiger les effets de la pandémie de la COVID-19 sur la réalisation de nos plans de croissance.

Une année de rebondissements et de résilience

On peut qualifier l'exercice 2019-2020 d'exceptionnel, tant sur le plan des événements, des réalisations que des résultats.

La COVID-19 a non seulement généré beaucoup d'incertitudes pour plusieurs de nos membres, notre personnel, notre organisation, nos divisions et notre réseau de coopératives, mais aussi pour l'ensemble de notre environnement d'affaires. De la terre à la table, tous les maillons de la chaîne agroalimentaire et du commerce du détail ont subi une pression énorme et nous avons dû adapter rapidement nos façons de faire afin de composer avec cette nouvelle réalité.

Force est de constater que notre modèle d'affaires est résilient, car il s'appuie sur une culture très forte de coopération, de collaboration et de transparence, un modèle de création de valeur durable, répondant aux objectifs de croissance et aux enjeux futurs avec une vision à long terme. Ce qui aide assurément à naviguer en période plus houleuse.

Dès le début de la première vague de la COVID-19 en mars, nous avons pris les mesures requises pour notre priorité commune, celle de nourrir nos communautés, en s'adaptant afin de prévenir et d'atténuer les répercussions de la pandémie. En nous appuyant sur nos expériences passées et dans le respect des consignes des autorités gouvernementales de la santé publique, nous avons adopté des mesures visant la sécurité de notre personnel, de nos clients et de nos fournisseurs, toujours dans un souci de continuité des opérations. Tout cela à titre de services essentiels et gardant en tête notre responsabilité de joueur majeur de la chaîne de valeur agroalimentaire.

Ressources humaines

Les ressources humaines jouent un rôle primordial dans le succès de Sollio Groupe Coopératif, et l'année extraordinaire qui vient de se terminer en a plus que jamais été la preuve éloquente.

Comme partout ailleurs, nos façons de faire ont été transformées du jour au lendemain. Sollio Groupe Coopératif a su se réinventer pour encore mieux répondre aux besoins de ses employés et optimiser le virage numérique déjà amorcé, avec l'élaboration d'une nouvelle vision du télétravail.

Chantier Talents et culture

De même, en cohérence avec notre nouveau plan stratégique, Echo vision et leadership, un programme de développement de nos hauts dirigeants, a débuté à l'automne 2020. Il réunit tous les membres des comités de direction de nos divisions de même que ceux de la société mère. Il s'agit d'une expérience unique visant à favoriser la collaboration transversale pour mieux comprendre notre écosystème professionnel et inspirer la réflexion et l'action.

Sollio Groupe Coopératif s'est classée encore cette année parmi les meilleurs employeurs de Montréal. Ce concours, une initiative du Canada's Top 100 Employers, reconnaît les employeurs du Grand Montréal pour l'excellence de leur milieu de travail et de leurs pratiques.

Santé et mieux-être

La santé globale constitue une préoccupation réelle de nos employés. Avoir une main-d'œuvre en santé, financièrement, physiquement et psychologiquement, procure des bénéfices remarquables, que ce soit sur la productivité ou la mobilisation. Dans cette lignée, plusieurs mesures ont été adoptées en cours d'année, dont l'offre de télémédecine, la réalisation de capsules en santé mentale pour l'ensemble du réseau, le développement d'un programme de bénévolat interne et la relance du Programme d'aide aux employés.



Ferme Soesbergen inc. Finaliste Prix établissement et transfert de ferme 2020-2021

En ce qui a trait à la collaboration avec le réseau, une refonte complète des politiques de la Mutuelle de prévention a été effectuée en cours d'année.

Tourné vers l'avenir

De même, Sollio Groupe Coopératif évolue actuellement dans un contexte de forte croissance de ses activités, ce qui entraîne de grandes opportunités, tout comme de nombreux défis. Cette croissance engendre un besoin essentiel de consolidation pour permettre à notre organisation de bien intégrer les investissements réalisés et capter un maximum de synergies.

Je tiens à souligner l'effort, l'ingéniosité et la collaboration de tous dans l'élaboration de notre plan stratégique 2020-2025. Nous nous sommes dotés d'une approche innovante en misant sur deux axes, un d'affaires et l'autre fédératif, ainsi que de neuf orientations stratégiques. L'alignement des plans de chaque division ainsi que le rôle d'ombrelle de la société mère permettront une concordance dans les actions, optimisant leur efficacité et, ultimement, les bénéfices à l'ensemble de Sollio Groupe Coopératif.

Dans le cadre de Vision 2020, qui s'appellera dorénavant Vision plus, nos équipes ont travaillé sans relâche en soutenant les coopératives notamment dans la gestion et la mise en place des projets, la négociation et la rédaction des contrats, l'embauche des hauts dirigeants et la définition de structures organisationnelles, et en offrant des services-conseils en communication et dans l'élaboration de leurs images de marque.

Nous sommes très fiers de Vision 2020 puisqu'elle aura permis de jeter les bases

de la modernisation et de la transformation du modèle d'affaires du réseau, afin de répondre à la consolidation du marché et aux préoccupations de nos membres.

Aussi, dans le dernier exercice, nous avons voulu répondre adéquatement à la demande de nos membres d'être plus actif auprès des instances gouvernementales, de nos parties prenantes et sur la place publique. En plus de notre initiative De nous à vous, nous avons mené une campagne de communication Ensemble mettons la table pour demain; présenté une nouvelle politique sur les dons et commandites; travaillé au renouvellement du programme de part à imposition différée, et soumis notre plan de relance économique du secteur agroalimentaire. Ces initiatives aident Sollio Groupe Coopératif à poursuivre avec davantage d'acuité son rôle et sa mission sociétale.

Enfin, notre nouveau nom est devenu réalité au cours de la dernière année. La plus importante coopérative agricole au Canada, dont les racines sont ancrées au Québec, s'est dotée d'une nouvelle identité qui représente son envergure, son ambition et qui renforce son sentiment d'appartenance et la pertinence de son modèle coopératif. Sollio Groupe Coopératif donne encore plus de force à sa croissance et à son expansion sur les marchés canadiens, américains et mondiaux. Ce nouveau nom, c'est notre nouveau nous.

Pour conclure, le comité de direction se joint à moi pour remercier tous les membres du conseil d'administration et le président, M. Ghislain Gervais, pour leur appui et leurs conseils. Nous sommes reconnaissants devant votre engagement indéfectible et votre implication dont vous avez fait preuve pendant le dernier exercice.

Un remerciement à tous les présidents et directeurs généraux des coopératives pour leur collaboration durant cette année pleine de rebondissements.

Toute ma reconnaissance aussi à l'ensemble du personnel de notre organisation et aux membres du comité de direction pour avoir relevé les défis qui se sont présentés durant la dernière année. Merci également aux équipes de direction de nos divisions de même qu'à l'ensemble de nos employés, pour leur engagement et leur dévouement. Malgré la COVID-19, plusieurs d'entre vous ont été au front jour après jour pour continuer à nourrir le monde et maintenir nos services essentiels, vous avez toute ma reconnaissance.

Pour terminer, je tiens à féliciter M. Pascal Houle qui, au terme d'un processus rigoureux de sélection, a été nommé chef de l'exploitation de Sollio Groupe Coopératif. Cette nomination, issue de notre plan de relève de la haute direction, démontre la présence de talents et d'excellence au sein de notre organisation. Les chefs de direction de Sollio Agriculture et de Groupe BMR relèveront directement de lui. M. Houle entre en fonction au lendemain de l'assemblée générale annuelle.

Le chef de la direction.

Gaétan Desroches, agr., MBA



Sébastien Léveillé, agr., MBA Vice président exécutif et chef de la direction





Une division de Sollio Groupe Coopératif

Pour l'exercice 2019-2020, les ventes nettes de Sollio Agriculture se chiffrent à 2,761 milliards de dollars, comparativement à 2,604 milliards de dollars au dernier exercice.

Cette augmentation de 157 millions de dollars est principalement attribuable à l'ajout des activités agricoles de F. Ménard, maintenant Entreprise AMQ S.E.C., acquise en début d'année 2020.

Cette acquisition a fortement contribué à la poursuite de la croissance du secteur des productions animales. Cette hausse est aussi associée à l'augmentation des volumes d'alimentation animale dans les secteurs porcin, laitier et autres ruminants, en plus de l'effet de la croissance du prix moyen des ingrédients de 15 \$ la tonne.

Les ventes nettes du secteur des productions végétales sont en recul de 4%. Ces résultats sont alignés avec les prévisions. La contribution globale au BAIIA représente 3,4% de plus que l'exercice précédent. Les volumes de fertilisants vendus sont demeurés stables à travers nos réseaux, tout comme les protections des cultures. La croissance se poursuit toutefois

sur le plan des intrants de protection des cultures biologiques avec une hausse de plus de 18 % en 2020 permettant de franchir la barre des 5 millions de dollars de ventes. Du côté des semences, le portefeuille de maïs et de soya de Semences Elite a été intégré dans Maizex Seeds Inc.

Le chiffre d'affaires du secteur des grains a reculé de 6 % dans la dernière année. Du côté opérationnel, les résultats défavorables consolidés s'expliquent principalement par un volume significativement plus faible que prévu (24 %) attribuable aux conditions de la récolte 2019, au conflit géopolitique avec la Chine et à la crise de la COVID-19. Cependant, les résultats comprennent aussi un ajustement comptable non monétaire de 7,34 millions de dollars, afin de régulariser la ventilation du prix payé pour nos acquisitions en Ontario, et ainsi corriger des imputations comptables erronées sur les résultats de l'année 2019.

Au terme de cette année particulièrement mouvementée, il faut souligner l'engagement exceptionnel de nos équipes opérationnelles et employés en télétravail qui ont œuvré sans relâche pour « tenir le fort ».

La pandémie de COVID-19 a eu de nombreux effets sur l'organisation. Les productions animales ont vu des impacts négatifs sur certains secteurs : laitiers, avec une diminution de la demande et une réduction du droit de produire de 2 %, et avicole, avec des coupures d'allocations pour les périodes durant trois périodes. Toutefois, le secteur porcin a été assez stable.

En productions végétales, la pression s'est accrue sur la chaîne d'approvisionnement pour garantir la disponibilité des intrants alors que les détaillants et les producteurs agricoles se sont procuré leurs produits plus rapidement qu'à l'habitude. Ces achats prématurés, combinés à une saison printanière hâtive, ont entraîné une augmentation des frais de manutention et de distribution sur les produits fertilisants qui ont légèrement affecté les résultats.

Du côté des grains, l'appréciation attendue de la base du maïs ne s'est pas réalisée lorsque la demande d'éthanol a disparu à la fin mars avec la pandémie. Toutefois, cette baisse de prix a favorisé les exportations vers l'Europe. La diminution des frais administratifs liée à l'arrêt des déplacements n'a pu compenser les pertes de revenus et les dépenses additionnelles liées à la pandémie.

Un effort de réduction de coûts de 6 millions de dollars mis de l'avant au printemps, lors des premiers effets de la pandémie de COVID-19, a quand même diminué les frais généraux d'administration dans les secteurs et les services transversaux. D'ailleurs, au terme de cette année particulièrement mouvementée, il faut souligner l'engagement exceptionnel de nos équipes opérationnelles et employés en télétravail qui ont œuvré sans relâche pour « tenir le fort ».

La dernière année a par ailleurs vu la poursuite des projets de partenariats agricoles de Sollio Agriculture avec la mise en place de Sollio & Avantis Agriculture coopérative et le lancement du premier partenariat provincial Sollio & Grains Québec Agriculture coopérative avec plusieurs coopératives impliquées dans le grain. À sa deuxième année d'opération, Sollio & Vivaco Agriculture coopérative poursuit sur sa bonne lancée avec des résultats en ligne avec le budget et notamment une forte croissance dans le secteur de l'alimentation animale.

Nos activités d'exportation ont pris de l'essor, avec les installations de chargement de notre nouveau terminal d'exportation de grain à Québec qui sont opérationnelles depuis l'automne 2019, et la mise en service des nouveaux équipements pour décharger camions, trains et navires à la fin de 2020. L'approvisionnement se fait notamment à partir de notre terminal d'Oshawa où 82 000 tonnes de grain ont été chargées durant sa première saison d'opération.

En productions animales, l'intégration d'Entreprise AMQ S.E.C. s'avère une réussite et les gains anticipés ont déjà été réalisés. Notre engagement envers la clientèle et les employés de maintenir le modèle d'affaires à succès de F. Ménard a été respecté, ce qui a contribué à une rétention de la clientèle frôlant 100 %.

Enfin, Sollio Agriculture a déposé son plan stratégique 2020-2025, où l'efficacité opérationnelle figure au sommet de ses priorités pour les deux prochaines années. Cette optimisation sera la clé du succès pour poursuivre l'intégration des acquisitions des dernières années et assurer à l'organisation un avenir durable. Cet exercice servira de base pour la relance de la croissance prévue au terme de ce plan, toujours dans l'objectif de contribuer à la prospérité des producteurs agricoles.

Le vice-président exécutif et chef de la direction,

Sébastien Léveillé, agr., MBA

Nos réseaux de détaillants



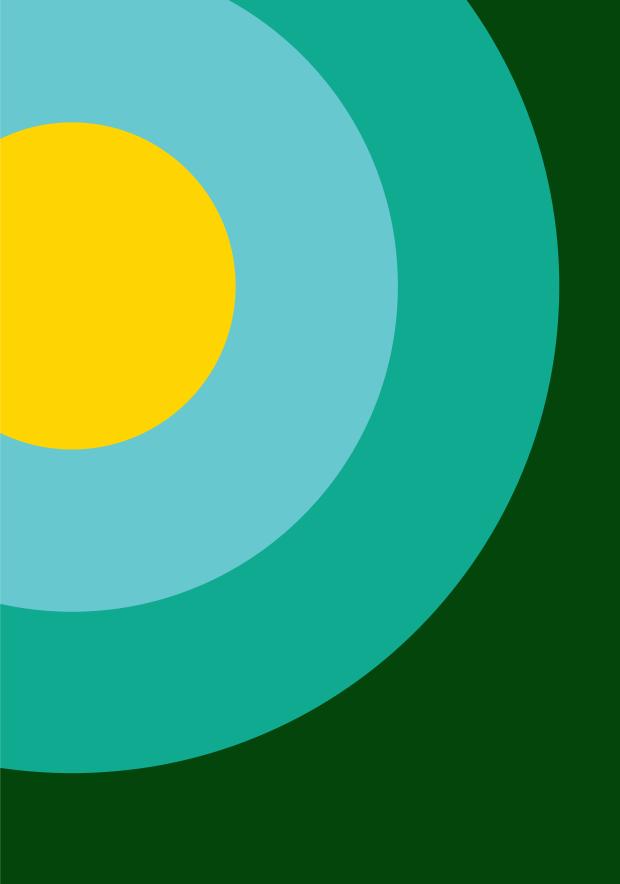
















Réjean Nadeau

Président-directeur général





On nourrit le monde

Une division de Sollio Groupe Coopératif

Au cours de l'exercice 2019-2020, et malgré des perturbations sans précédent, les ventes d'Olymel ont enregistré une progression de 613 millions de dollars, soit une hausse de 16,4%. L'entreprise a ainsi vu son chiffre d'affaires atteindre 4,35 milliards de dollars.

Dans les circonstances, cette bonne performance est en grande partie attribuable à la reprise du marché chinois en début d'exercice, ainsi qu'à l'intégration des activités de F. Ménard, devenue propriété d'Olymel en janvier 2020.

Comme d'autres entreprises dans le monde, les impacts de la pandémie de la COVID-19 ont durement affecté Olymel. Dans certains secteurs de nos activités, les bouleversements provoqués sur les marchés ont lourdement pesé sur les opérations et sur les résultats. Cette situation a principalement impacté le secteur d'activité des produits transformés.

À partir de mars 2020, l'entreprise s'est entièrement mobilisée pour éviter la propagation du virus en mettant en place des mesures sanitaires fortes dans le but de protéger la santé de ses employés. Malgré ces mesures et une collaboration étroite avec les services de santé publique, partout au Canada, Olymel a, par précaution, fermé son usine d'abattage et de découpe de porcs de Yamachiche pour une période de deux semaines à la fin mars. Tant et aussi longtemps que les autorités publiques le jugeront nécessaire, et peu importe les coûts, Olymel maintiendra les mesures sanitaires en place et continuera d'adapter ses activités aux contraintes de cette pandémie. Au cours du dernier exercice, l'impact financier des mesures prises se chiffre à 28,9 millions de dollars.

Parmi les autres perturbations auxquelles l'entreprise a été confrontée au cours du dernier exercice, mentionnons la grève de huit semaines à l'usine d'abattage et de découpe de porcs de Princeville, le blocus ferroviaire en février, la grève des débardeurs du port de Montréal en août, et enfin, un incident informatique le 5 octobre dernier. Outre la pandémie, tous ces évènements ont posé des défis logistiques et opérationnels majeurs. Malgré cette conjoncture, l'entreprise a clairement démontré sa capacité à résister aux turbulences.



Production porcine

Après une perte au cours de l'exercice précédent, le secteur de la production porcine Est affiche un gain pour l'année 2020. Les opérations de couverture sur le prix du porc et des devises expliquent en grande partie l'amélioration des résultats. Les travaux préparatoires à la construction d'une cinquième maternité porcine collective des Fermes Boréales, au Témiscamingue, ont été entamés au cours de l'exercice. Cette nouvelle maternité viendra compléter la phase 1 de ce projet qui a permis la livraison de 252 000 porcelets au cours de l'exercice 2020.

Dans l'Ouest du pays, le secteur de la production porcine a enregistré cette année une perte nettement inférieure à celle de l'année précédente. À l'instar de la production porcine Est, la principale raison étant les gains générés à la suite des opérations de couverture. En 2020, le secteur de la production porcine Ouest a produit plus de 1,3 million de porcs. La conversion graduelle des fermes à la stabulation libre s'est également poursuivie. Les équipes d'Olymel et de Sollio Agriculture ont continué d'œuvrer à la création d'une section porc Ouest à partir d'un modèle adapté de la filière porcine coopérative, mais tenant compte des réalités de l'Ouest. Cette nouvelle section devrait être lancée au printemps 2021. Enfin, dans l'Est comme dans l'Ouest, Olymel a été très impliquée dans la prévention de la peste porcine africaine (PPA), ainsi que dans la conception d'un plan de contingence interne.

Porc frais Est

Le secteur du porc frais Est affiche, pour 2020, un résultat positif en forte hausse comparativement à 2019. La réouverture et la robustesse du marché chinois et l'arrivée de F. Ménard expliquent en grande partie la performance de ce secteur.

Cependant, la grève de huit semaines à l'usine de Princeville en début d'exercice et la pandémie de COVID-19, pour la majeure partie de l'année 2020, auront eu un impact négatif sur nos opérations. Cette situation a eu pour conséquences une augmentation importante des porcs en attente et une réduction dans la production de valeurs ajoutées au profit de l'abattage. La grève et la pandémie ont été responsables d'une légère baisse du volume d'abattage.

Entre mars et octobre 2020, les ralentissements attribuables à la pandémie ont forcé Olymel à expédier des dizaines de milliers de porcs de l'Ontario vers son abattoir de Red Deer, en Alberta, et près de 200000 porcs vers d'autres abattoirs, américains ou canadiens. Cette situation a entraîné des coûts additionnels imprévus et importants. De plus, frappées à diverses périodes par des éclosions de COVID-19, les usines d'abattage de Saint-Esprit, Vallée-Jonction et Princeville ont vu leur permis d'exportation vers la Chine retiré temporairement.

Malgré un environnement d'affaires difficile, la réouverture du marché chinois en novembre 2019 a permis à l'entreprise de plus que doubler ses exportations de porc vers ce pays. En dépit de ralentissements occasionnels, les ventes de produits de porc frais réfrigérés (chilled pork) destinées au Japon ont connu une légère hausse.

À partir de janvier 2020, Olymel a amorcé l'intégration harmonieuse des activités de production, de transformation et de surtransformation de viande de porc de F. Ménard. Le projet d'aménagement d'un deuxième quart de travail à l'usine d'abattage et de découpe d'Ange-Gardien pour 2021 devrait accroître sensiblement la capacité de production de cet établissement.

Porc frais Ouest

Les résultats du secteur du porc frais Ouest sont, quant à eux, en légère baisse en 2020 lorsque comparés à l'exercice 2019. Tout comme dans l'Est du pays, le secteur du porc frais Ouest a déployé des mesures sanitaires importantes pour éviter la propagation du coronavirus. L'usine de Red Deer a notamment procédé à l'ouverture d'un deuxième quart de travail tant à l'abattage qu'à la découpe.

Toutefois, malgré la réouverture du marché chinois, le permis d'exportation de l'usine de Red Deer vers la Chine est toujours suspendu, et ce, depuis le 28 avril 2019.

Porc surtransformé

Les effets de la COVID-19 sur le marché des produits de porc transformé expliquent en grande partie une baisse des volumes dans ce secteur. Ce phénomène a été davantage observé dans le secteur des HRI, où la demande pour divers produits de jambon et de saucisses fraîches s'est sensiblement repliée dans la foulée du premier confinement. Les variations subites dans les volumes de production et la gestion de la main-d'œuvre ont représenté des défis permanents depuis le début de la pandémie. Dans ce contexte, des projets d'investissements ont été reportés.

Secteur du bacon

Malgré une baisse des volumes de ventes, le secteur du bacon affiche un résultat positif. Cela s'explique par une hausse des prix de vente, combinée à une amélioration des rendements. Le tranchage, particulièrement dans le vrac, ainsi que le bacon précuit ont été particulièrement affectés par la baisse des ventes, ce qui est attribuable au contexte de pandémie.

Volaille fraîche

Le secteur de la volaille fraîche a subi de plein fouet les impacts négatifs de la COVID-19. La fermeture des restaurants a entraîné à la baisse tant les volumes que les prix de vente. Devant le bouleversement complet de ce marché, les éleveurs de volailles se sont vus forcés de réduire leur production pendant plusieurs mois. En raison de la pandémie, la production canadienne de poulet a diminué pour la première fois en cinq ans.

Malgré cette conjoncture, Olymel a annoncé en septembre 2020 un investissement de 35 millions de dollars à son usine d'abattage et de découpe de volaille de Saint-Damase, en Montérégie. Cet investissement majeur vise notamment à doter l'usine de lignes additionnelles de découpe, de désossage et d'emballage en cabarets, de nouvelles installations de grande capacité et à la fine pointe de la technologie.

Les participations d'Olymel dans Sunnymel, au Nouveau-Brunswick, et dans Volaille Giannone, au Québec, ont contribué positivement aux résultats de l'exercice 2020, toutefois dans une moindre mesure que l'an dernier.

Volaille surtransformée

Malgré une baisse dans ses volumes de ventes, le secteur de la volaille surtransformée affiche un résultat positif comparativement à une perte lors du dernier exercice. L'amélioration des résultats provient de la hausse des prix de vente, combinée à des prix de matières premières plus faibles. La baisse des volumes de ventes est totalement attribuable aux impacts négatifs de la COVID-19. La fermeture du secteur des HRI, et notamment des restaurants, a provoqué une baisse importante des ventes, et ce, particulièrement chez les distributeurs alimentaires, mais également au détail. Les services de commandes à l'auto et les applications mobiles de livraison ont en partie compensé ces baisses de volumes.

Cette diminution de la demande a eu des répercussions sur les opérations et a entraîné des fermetures temporaires, des ralentissements et la réorganisation de la production dans plusieurs usines de surtransformation de volaille.

L'intégration des opérations de Pinty's en Ontario s'est également poursuivie activement en 2020. Incidemment, des activités ont été transférées de Port Colborne aux deux usines de surtransformation d'Olymel à Brampton. L'aménagement, au cours de 2020, d'une deuxième ligne de four à l'usine de Paris, en Ontario, viendra améliorer la répartition de la production dans les usines de cuisson. En 2020, le secteur du dindon affiche une perte toutefois inférieure à celle de l'an dernier, et ce, grâce à l'amélioration de la marge viande. Bien qu'Olymel ait désormais rehaussé son offre en mettant en marchés des dindons en sacs assaisonnés, les résultats décevants dans ce secteur confirment une tendance qui se poursuit depuis plusieurs années. Cette situation n'est toutefois pas propre à Olymel. Seulement entre 2017 et 2019, les transformateurs canadiens ont essuyé des pertes de 120 millions de dollars, selon une étude de PwC. La pandémie de la COVID-19 et la problématique relative à la disponibilité de la main-d'œuvre, ainsi que les enjeux liés à la qualité des oiseaux ont aussi été des facteurs contribuant à ces résultats négatifs.

La résilience, une condition de croissance

L'année 2020 ne sera comparable à aucune autre. Mais s'il fallait retenir un mot sur la façon dont Olymel a traversé les nombreuses turbulences de cette période difficile, ce serait le mot résilience. Je veux ici exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de notre personnel. En effet, nos employés ont su se conformer à des mesures sanitaires rigoureuses et à un environnement de travail pas toujours prévisible. Je veux les remercier en leur disant que nos résultats sont le reflet de leur engagement.

Nous célébrerons en novembre le 30° anniversaire de fondation de l'entreprise. Nous entamons donc une quatrième décennie en gardant le cap sur nos valeurs qui sont l'intégrité, la confiance et le respect.

Enfin, plus encore cette année que par le passé, je tiens à remercier chaleureusement tous mes collègues de la Régie interne pour le travail accompli dans une conjoncture tout à fait exceptionnelle.

Avant de terminer, je voudrais témoigner mes remerciements sincères à Gaétan Desroches, chef de la direction de Sollio Groupe Coopératif, pour sa franche collaboration durant cet exercice. J'exprime également ma vive reconnaissance à notre président, Ghislain Gervais, et aux membres du conseil d'administration pour leur appui et leurs conseils judicieux.

Le président-directeur général,

Réjean Nadeau

Nos marques















Pascal Houle, CPA, CMA Vice-président exécutif et chef de la direction





Une division de Sollio Groupe Coopératif

Malgré les défis et l'incertitude qui ont jalonné l'année 2019-2020, nous en dressons une rétrospective fort positive.

Nos résultats financiers sont supérieurs aux attentes, les ventes de Groupe BMR ayant atteint près de 1,2 milliard de dollars comparativement à 948 millions l'an dernier. Cette année aura ainsi été marquée par une croissance remarquable pour notre Groupe!

Une année de défis, mais aussi d'opportunités

Le confinement, jumelé à la fermeture des frontières, a eu un impact significatif sur les habitudes de consommation, permettant au marché de la rénovation de connaître une forte croissance cette année.

Notre réseau était prêt aux affaires, notamment grâce au déploiement de la stratégie omnicanale entamée cette année, permettant la cueillette en magasin de commandes effectuées sur le site bmr.co, mais aussi grâce au nouveau service de commandes téléphoniques instauré en magasin dès les débuts de la crise. Avec plus de 10 000 commandes reçues entre avril et octobre, cette initiative a significativement contribué aux résultats de l'entreprise.

Le commerce en ligne a lui aussi vu sa popularité augmenter cette année, et BMR a su répondre à la demande. En effet, dès le début de la pandémie, les projets numériques déjà entamés ont été accélérés et l'offre Web de BMR a été bonifiée, menant à une croissance exceptionnelle de nos ventes en ligne.

La pandémie nous a aussi poussé à user d'audace et de créativité pour transformer le traditionnel Salon d'achats de Groupe BMR en événement 100% virtuel. Une nouvelle formule couronnée de succès, menant à des ventes en hausse marquée par rapport à l'an dernier.

En ce contexte de pandémie, il va de soi que protéger la santé physique et psychologique de nos employés, de nos marchands et de tous les membres du réseau BMR, bien les orienter à travers cette période de turbulences et s'assurer qu'ils soient mobilisés furent des priorités de tous les instants. Plusieurs initiatives ont d'ailleurs été mises en place en ce sens, que ce soit au niveau de la gestion opérationnelle, de la communication aux employés ou encore de l'accompagnement proactif offert aux marchands.

Dès le début de la pandémie, les projets numériques déjà entamés ont été accélérés et l'offre Web de BMR a été bonifiée, menant à une croissance exceptionnelle de nos ventes en ligne.

Gérer l'urgent sans jamais délaisser notre vision

Si la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place sont certes au cœur du bilan que nous dressons de cette année pour le moins exceptionnelle, plusieurs autres accomplissements ont contribué à faire de 2019-2020 une année marquante et positive pour Groupe BMR.

L'un d'eux est sans aucun doute le développement du plan stratégique 2020-2025 sur lequel s'appuiera la poursuite de la croissance des activités de BMR à l'échelle canadienne. Ce plan vise à faire de Groupe BMR « la référence montante au Canada pour les entrepreneurs et les consommateurs, reconnue pour l'expertise de ses marchands, la qualité de son expérience client et la pertinence de son offre de produits ».

L'année 2020 aura également été marquée par la programmation et le développement du tout nouveau progiciel de gestion (ERP), jalon stratégique crucial de l'imposante transformation numérique entamée il y a trois ans. BMR est maintenant doté d'un système performant qui lui procurera plus d'efficience dans la gestion de ses activités, une meilleure vue d'ensemble sur les affaires de l'organisation, le tout, sans jamais délaisser le caractère unique de chacun des marchands.

Autre jalon digne de mention: Lefebvre & Benoit a complété sa première année au sein de l'entreprise au 1er septembre 2020. L'ajout de cette division, qui œuvre dans un secteur complémentaire et qui illustre parfaitement la vision de croissance audacieuse et novatrice de Groupe BMR, est un franc succès. Les résultats financiers sont au rendez-vous, et ce, malgré la fermeture des chantiers ayant marqué momentanément le printemps 2020.

Bref, le contexte dans lequel nous avons opéré en 2019-2020 fut très favorable à plusieurs égards. Mais ce qui nous a permis de surpasser nos objectifs d'affaires, c'est la prudence qui a guidé nos actions au quotidien ainsi que l'agilité et le courage dont ont fait preuve nos marchands, nos employés et l'ensemble de notre réseau, qui ont su s'adapter et transformer les embûches en opportunités. Je tiens d'ailleurs à les remercier d'être une si belle source de motivation, qui nous pousse toujours à nous dépasser.

C'est dans cet esprit que nous entamons la prochaine année, qui sera marquée par la suite de notre virage numérique et pendant laquelle la croissance de notre réseau et l'optimisation de nos processus d'affaires seront au cœur de nos actions. Et je sais qu'encore une fois, BMR pourra compter sur ses employés, ses marchands ainsi que sur l'appui de Sollio Groupe Coopératif, partenaires de tous les instants dans l'atteinte de nos objectifs les plus ambitieux.

Le vice-président exécutif et chef de la direction,

Pascal Houle, CPA, CMA

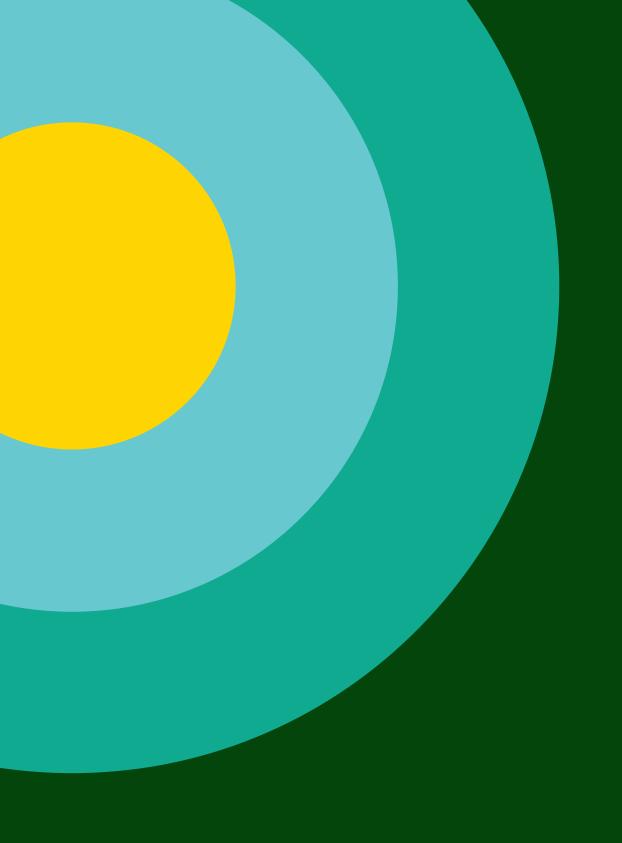
Nos enseignes











BMR



Situation financière **Alexandre St-Jacques**, FRM Chef de la direction financière



Le bilan consolidé de Sollio Groupe Coopératif affichait, au 31 octobre 2020, un actif total de plus de 4,7 milliards de dollars, comparativement à 3,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent.

La hausse de l'actif total est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises et aux investissements importants en immobilisations réalisés au cours de l'exercice.

En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 38:62 à la fin de l'exercice 2020, contre 33:67 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social », « Surplus d'apport » et « Réserve » totalisaient 2,033 milliards de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 1,781 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 43,0 % de l'actif total en 2020, contre 45,9 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve et le surplus d'apport de la Société, au 31 octobre 2020, le montant s'établissait à 862,5 millions de dollars, soit 42,4 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

Sollio Groupe Coopératif disposait, au 31 octobre 2020, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. L'entente auprès d'un syndicat d'institutions financières consiste en une facilité de crédit globale de 1,350 milliard de dollars, échéant en juin 2023. Un montant supplémentaire de 250 millions de dollars est également disponible sous le vocable accordéon. À la fin de l'exercice 2020, un montant totalisant 913,8 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2019, il totalisait 433,2 millions de dollars.

La Société bénéficie également de quatre crédits à terme au 31 octobre 2020. Le premier est d'un solde de 100 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en sept versements annuels à compter de novembre 2023. Le deuxième est d'un solde de 90 millions de dollars, portant intérêts à taux variable et remboursable en janvier 2021 à la suite d'un amendement à l'entente de financement intervenu en juin dernier. Le troisième est d'un solde de 85 millions de dollars, émis en octobre 2020, portant intérêts à taux variable et échéant en octobre 2023. Un quatrième crédit à terme de 19 millions de dollars s'est aussi ajouté, en cours d'exercice, afin de soutenir le démarrage des opérations d'une filiale. Finalement, un cinquième crédit à terme de 200 millions de dollars a été émis en cours d'exercice afin de soutenir une acquisition d'entreprise, et celui-ci a été remboursé en totalité le 30 octobre 2020.

La Société a également d'autres emprunts et hypothèques à payer incluant des emprunts à terme de filiales totalisant 29,0 millions de dollars, échéant entre juin 2037 et juin 2039.

La facilité de crédit et les crédits à terme ne sont grevés d'aucune hypothèque ou autres garanties à l'exception du crédit à terme de 85 millions de dollars ainsi que des emprunts à terme de 29,0 millions de dollars.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, Sollio Groupe Coopératif applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune de ses divisions. Au cours de chacun des trimestres de l'exercice 2020, la Société a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.



Risques et incertitudes

Sollio Groupe Coopératif et ses divisions (la Société) exercent une gestion rigoureuse des risques et déploient des mesures d'atténuation pour faire face à leurs conséquences éventuelles.

Dans le cours de ses activités, la Société est exposée à des risques qui pourraient avoir un impact défavorable sur l'atteinte de ses objectifs, sa réputation et sa situation financière

Risques liés à la pandémie de COVID-19

La pandémie liée à la COVID-19 a entrainé l'engorgement des milieux hospitaliers, obligeant les gouvernements à travers le monde à mettre en place des mesures pour freiner la propagation de la maladie et préserver les systèmes de santé. Au Québec et au Canada, l'agriculture, l'agroalimentaire et la quincaillerie sont considérés comme des services essentiels de sorte que la Société a pu poursuivre ses opérations. En attendant qu'un vaccin efficace soit distribué à grande échelle, la pandémie de la COVID-19 a eu et devrait continuer à avoir un impact négatif sur la conjoncture économique mondiale. Nous avons connu et pourrions connaître le ralentissement de nos opérations et des arrêts temporaires de certaines de nos installations de production. La Société suit l'évolution de la pandémie et met en place différentes initiatives afin de diminuer l'impact de cette crise. L'ampleur des répercussions futures de la pandémie de COVID-19 sur la situation économique générale et sur nos activités et nos résultats reste incertaine.

Risques liés à la concurrence et la compétitivité

La Société est présente sur des marchés régionaux, nationaux et internationaux concurrentiels. La crise sanitaire couplée à la crise économique qui s'en est suivie a affecté les tendances du marché et bouleversé les habitudes de consommation et les modes d'achat. La connaissance des marchés, l'optimisation des opérations et coûts, la transformation numérique et l'allongement de la chaîne de valeur sont les meilleurs atouts de la Société pour faire face à ce défi.

Risques liés aux ressources humaines

Le succès de la Société repose sur les efforts et les compétences de son personnel. La disponibilité de la maind'œuvre a un impact significatif sur les activités de la Société. Pour attirer, mobiliser, former et retenir les employés ayant les compétences requises, la Société doit offrir une rémunération et des avantages sociaux équitables et compétitifs. Des programmes de formation et de perfectionnement sont offerts à tous les niveaux. La Société déploie les efforts nécessaires pour maintenir de bonnes relations de travail. Les plans de gestion de la relève permettent de mieux planifier les ressources humaines.

Les gouvernements ont pris des mesures pour limiter la propagation du virus. Au sein de nos établissements, les règles d'hygiène et les mesures de préventions ont été renforcées pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs et contrôler les cas d'éclosions de la COVID-19. Pour les employés de bureau, le télétravail a été adopté. La Société priorise le bienêtre de ses employés et a bonifié les programmes destinés au maintien de la santé physique et mentale.

Risques liés à la croissance

Au cours des dernières années, la Société a poursuivi sa croissance grâce aux acquisitions et à des partenariats stratégiques. Afin de rester le chef de file, la Société doit veiller à leur intégration, et réaliser les synergies et les bénéfices escomptés pour atteindre les rendements attendus.

Risques liés à la stratégie financière

Le contexte économique défavorable peut affecter la situation financière de la Société. La Société évalue périodiquement son niveau d'endettement et ses besoins et veille au respect des exigences de ses prêteurs.



Risques liés à l'approvisionnement

La fermeture des frontières et le ralentissement de la cadence d'abattage ont eu un impact sur la chaine d'approvisionnement, notamment sur les producteurs de porcs. La Société s'assure de maintenir des relations solides et durables avec ses fournisseurs pour sécuriser son approvisionnement, préserver les volumes et respecter la qualité et les délais d'approvisionnement. La Société vise une meilleure intégration de ses partenaires dans le but de bâtir un réseau robuste pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Risques liés aux marchés et au commerce international

La Société fait face aux risques inhérents relatifs à la portée internationale de ses activités. Les conditions macroéconomiques sont volatiles; les changements réglementaires ou politiques qui affectent l'accès à certains marchés peuvent nuire à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

La diversification de ses activités permet de réduire son exposition aux fluctuations des marchés. Des mécanismes de protection appropriés permettent de gérer les risques financiers. La vigie des marchés et le contrôle des coûts de production donnent la possibilité d'atténuer l'incidence des prix et coûts d'approvisionnement.

Risques liés aux produits

La Société est exposée aux risques relatifs à la salubrité des aliments et aux

produits défectueux. La Société respecte les exigences gouvernementales en appliquant des procédures et contrôles rigoureux et détient des accréditations permettant de garantir la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé et au bien-être des animaux

Les épidémies peuvent compromettre la production animale et l'approvisionnement des usines de transformation de viande. La peste porcine africaine, sans danger pour les humains, reste absente du territoire canadien. La Société travaille en collaboration avec l'industrie et les gouvernements pour développer un plan de régionalisation dans le but de limiter l'incidence d'une fermeture éventuelle des frontières. La santé et le bien-être des animaux, qui sont des priorités pour la Société, passent par la prévention et la gestion des maladies, l'adoption de modes d'élevage appropriés et la prévention de la souffrance.

Risques liés aux lois, règlements et normes

La Société est assujettie aux lois, règlements et normes qui touchent notamment l'environnement, la santé et la sécurité au travail, la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et la fiscalité. La Société prend les actions nécessaires pour respecter les lois, les règlements et les normes pour être un citoyen responsable.

La Société est également soumise au respect d'accords commerciaux internationaux qui s'inscrivent dans ses activités. Elle suit de près l'adoption de nouvelles règles pour en prévoir l'impact.

Risques liés aux technologies de l'information

La Société dépend de différents systèmes informatiques qui sont essentiels à ses activités, et en raison des mesures sanitaires prises, il y a eu l'adoption du télétravail pour les employés de bureau. Elle est exposée à des risques de sécurité informatique, notamment des cyberattaques et activités frauduleuses qui pourraient compromettre la disponibilité, l'intégrité de systèmes et la confidentialité des données. La Société déploie des ressources pour améliorer et accroître l'efficience des systèmes, des outils et des méthodes.

Risques environnementaux et liés aux changements climatiques

Les changements climatiques ont une incidence sur la chaîne d'approvisionnement et affectent les activités agricoles et agroalimentaires. La Société met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités. Sa politique environnementale s'assure du respect des exigences réglementaires gouvernementales et des bonnes pratiques. La Société effectue une vigie des lois et des règlements. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant aux principes de développement durable, la Société fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

Notre héritage coopératif

Nous sommes fiers de nos racines coopératives. Elles ont permis à Sollio Groupe Coopératif de s'ancrer solidement dans le territoire canadien et de se développer de façon harmonieuse dans une logique de service à ses membres et de contribution à la collectivité.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à protéger et à valoriser l'identité coopérative de notre organisation. En fait, notre ligne de conduite est simple : nous nous inspirons des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

53 835

membres ordinaires

PRINCIPE 1 — Adhésion volontaire et ouverte à tous

C'est sur une base volontaire que les coopératives adhèrent à Sollio Groupe Coopératif et font équipe avec nous pour former le grand réseau fédéré des coopératives agricoles.

À la fin de l'exercice, le sociétariat de Sollio Groupe Coopératif était composé de 25 coopératives agricoles traditionnelles, 23 coopératives de consommation et 2 sections, à titre de membres ordinaires, et de 43 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), à titre de membres auxiliaires.

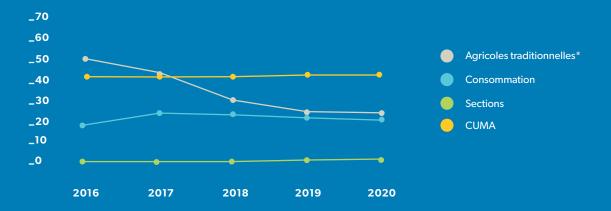
Les deux sections correspondent à un regroupement de producteurs de porcs fournisseurs d'Olymel et un regroupement de 69 quincailliers BMR indépendants.

Les coopératives du réseau rassemblaient, toujours sur une base volontaire, plus de 120 000 membres.



69 415 membres auxiliaires ou associés

Évolution du nombre de coopératives membres



^{*} Incluant Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable.

De plus, Sollio Groupe Coopératif a adopté, en cours d'année, son *Plan d'action pour une représentation équitable des femmes dans la gouvernance du réseau*, afin que les femmes soient représentées, dans la gouvernance, à la hauteur de leur présence au sein du sociétariat, soit environ 30 %.

Chez Sollio Groupe Coopératif...

16 membres composent le conseil d'administration, dont 2 femmes (12 %).

1 poste est dédié à une représentation féminine.

1 poste est dédié à une représentation des coopératives à vocation particulière

ou de consommation.

1 poste (non-votant) est dédié à un administrateur externe.

Dans l'ensemble du réseau fédéré...

390 administrateurs dont:

87 femmes, soit 22%, siègent aux conseils d'administration des coopératives affiliées. Toutefois, au sein des conseils d'administration des coopératives agricoles, la représentation féminine n'atteint que 16%.

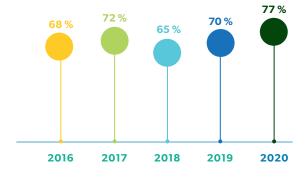
53 jeunes (moins de 35 ans) siègent aux conseils d'administration.

PRINCIPE 2 — Pouvoir démocratique exercé par les membres

C'est par délégation que les agriculteurs membres du réseau fédéré prennent part aux délibérations de l'assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif. Le nombre de délégués attribué à chaque coopérative provient d'un calcul basé sur le nombre de membres qu'elle regroupe et le chiffre d'affaires réalisé en cours d'année avec Sollio Groupe Coopératif.

En 2020, 231 délégués se sont prévalus de leur droit de délégué, sur un total possible de 301, soit 77%.

Participation des délégués à l'assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif

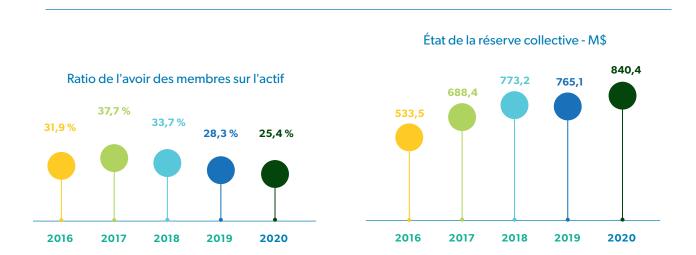


En cours d'année, la Tournée du président, les Forums des présidents et l'assemblée semestrielle ont également permis aux élus du réseau fédéré de se concerter et d'orienter les actions du conseil d'administration de Sollio Groupe Coopératif.

Sollio Groupe Coopératif

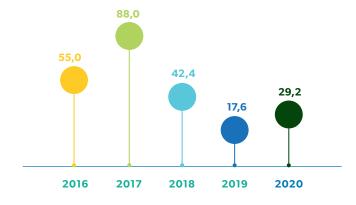
PRINCIPE 3 — Participation économique des membres

Les coopératives contribuent de manière équitable au capital de Sollio Groupe Coopératif. Ensemble, elles détiennent 336,5 millions de dollars en actions de Sollio Groupe Coopératif et 840,4 millions de dollars sous forme de réserve collective.



De son côté, en cours d'année, Sollio Groupe Coopératif a remis aux coopératives des ristournes pour un montant de 29,2 millions de dollars et un dividende à la Filière porcine coopérative pour un montant de 7,7 millions de dollars.

Ristournes remises aux coopératives membres - M\$



Dividendes à la Filière porcine coopérative - M\$



PRINCIPE 4 — Autonomie et indépendance

Sollio Groupe Coopératif est une organisation autonome, sous le contrôle des coopérateurs et coopératrices membres. Notre organisation s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents.

Nous appliquons des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Sollio Groupe Coopératif reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives membres.

PRINCIPE 5 — Éducation, formation et information

Le développement personnel et collectif est un élément clé de l'Alliance de travail qui unit dans des engagements réciproques les employés, les administrateurs et l'organisation. C'est pourquoi Sollio Groupe Coopératif et ses divisions contribuent au développement des talents en investissant annuellement près de 11 millions de dollars. Plus précisément, Sollio Groupe Coopératif a investi en activités éducatives 1,22 % de la masse salariale de la société mère et de Sollio Agriculture, 2,54 % de la masse salariale d'Olymel s.e.c. et 1,51 % de la masse salariale de Groupe BMR.

De plus, Sollio Groupe Coopératif offre de nombreuses formations à la relève agricole, afin de préparer les futurs dirigeants du réseau.

Sollio Groupe Coopératif se préoccupe également d'informer le grand public sur la nature et la pertinence de son organisation. C'est dans cet esprit qu'elle soutient des initiatives coopératives nationales, telles la Semaine de la coopération et la Semaine de la relève coopérative.

55 jeunes ont joint, en cours d'année, les rangs des 747 bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et ont ainsi eu accès à plusieurs formations gratuites.



PRINCIPE 6 — Coopération entre les coopératives

Sollio Groupe Coopératif est, pour ses coopératives membres, un carrefour d'intercoopération.

Elle est également partenaire d'une vingtaine d'autres organisations coopératives qui sont dédiées à la promotion de la coopération et du développement durable, notamment le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), Coopératives et Mutuelles Canada (CMC), la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Coop Carbone ainsi que la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) et le Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada).

Avec SOCODEVI, Sollio Groupe Coopératif et son réseau coopèrent pour soutenir le développement d'autres coopératives en régions défavorisées. Depuis 2003, elle a participé à 170 missions d'assistance technique dans 16 pays et offert 2039 jours d'accompagnement.



En cours d'année, avant que la pandémie ne sévisse, Sollio Groupe Coopératif a gracieusement contribué à deux missions d'appui dans les projets de SOCODEVI, soit 28 jours. Sur la photo, Claude Boisvert, de Sollio Groupe Coopératif, est en mission d'appui au Vietnam avec SOCODEVI.

PRINCIPE 7 — Engagement dans le milieu

Sollio Groupe Coopératif valorise le développement durable du milieu où il exerce ses activités.

Parmi les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, Sollio Groupe Coopératif en a ciblé 6 sur lesquels concentrer ses efforts :

- Faim zéro
- Bonne santé et bien-être
- Eau propre et assainissement
- Travail décent et croissance économique
- Consommation et production responsables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Nous avons produit un rapport complet de responsabilité d'entreprise qui présente le détail de nos réalisations en la matière.

Cette année, en raison de la situation difficile due à la pandémie, nous avons orchestré une initiative d'entraide spéciale : la campagne *De nous à vous*. Dix-sept coopératives membres et plusieurs employés se sont joints à Sollio Groupe Coopératif pour redistribuer 450 000 \$ en valeur marchande de denrées alimentaires, et 100 000 \$ en argent.

Tout au long de l'année, nous encourageons par ailleurs des organisations et événements qui nous paraissent méritoires.

Au cours du dernier exercice, Sollio Groupe Coopératif et ses divisions ont consacré **3,9 millions de dollars**, en dons et commandites dans les collectivités.

Les dons, d'une valeur de

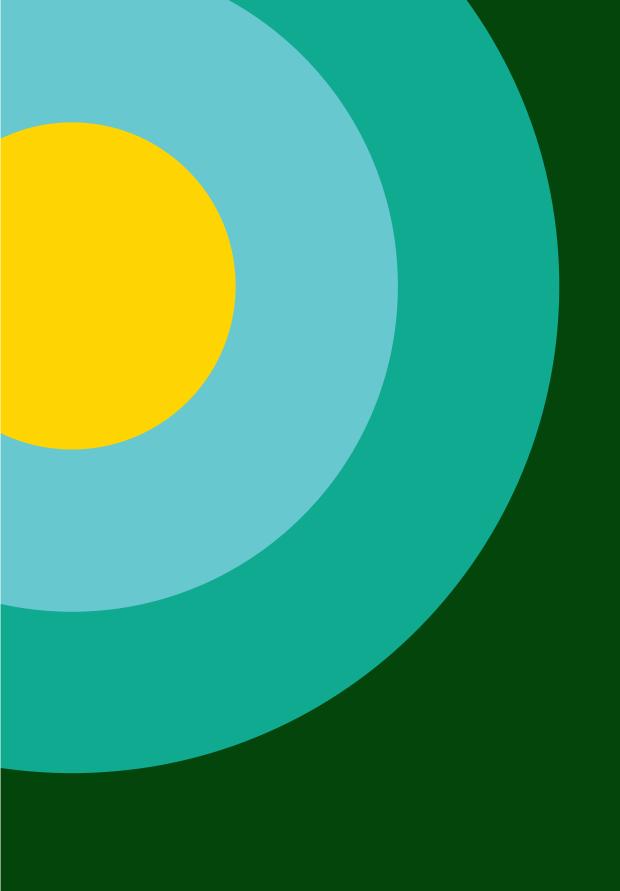
2,5 millions de dollars,
ont largement été assumés
par Olymel qui a offert
gracieusement des produits
alimentaires pour un montant de

1,9 million de dollars,
destinés principalement
à des organismes Moisson.

Quant aux commandites, d'une valeur de **1,3 million de dollars**, elles ont surtout été dédiées à des organismes ou événements visant la promotion de l'agroalimentaire (441 069 \$), la culture (171 600 \$) et la relève (96 678 \$).

550 000 \$ en valeur marchande et en argent ont été remis par la société mère et 17 coopératives du réseau, dans le cadre de l'initiative *De nous à vous*, lancée pendant la pandémie afin d'apporter une aide directe et rapide aux collectivités.

51 795 \$ ont été remis par BMR à Rêves d'enfants.





Sollio Groupe Coopératif, une vision fédératrice.

Sollio Groupe Coopératif est la plus importante coopérative agricole canadienne aux racines québécoises.





Plus connectés que jamais.



États financiers consolidés de Sollio Groupe Coopératif Au 31 octobre 2020

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Sollio Groupe Coopératif ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles internes conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur nommé par les sociétaires, et son rapport indique l'étendue de son audit ainsi que son opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef de la direction financière,

Gaétan DESROCHES, agr., MBA

Alexandre ST-JACQUES, FRM

Alexandre St-

Montréal, 25 janvier 2021

46

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux sociétaires de **Sollio Groupe Coopératif**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Sollio Groupe Coopératif** et de ses filiales [la « Société »], qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2020, et l'état des résultats consolidés, l'état de la réserve consolidée et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 31 octobre 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur

Rapport de l'auditeur indépendant

contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, Canada Le 25 janvier 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

Aux 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

		2020	2019
[en milliers de dollars]	Notes	\$	\$
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	25 765	_
Débiteurs	9, 26	582 916	616 897
Stocks	10	1011763	797 542
Impôts sur l'excédent à recevoir		10 269	36 481
Frais payés d'avance		49 836	21 004
Instruments financiers dérivés	25, 26	46 782	36 398
Actif d'impôts futurs	7	21 389	8 762
Placements échéant à moins d'un an	13, 26	21 439	27 999
A AMEN I am a A aman		1 770 159	1 545 083
Actif à long terme Intérêts dans des partenariats	11	269 861	233 495
Participations dans des entités sous influence notable	12	40 744	35 921
Placements	13, 26	44 899	45 373
Aide gouvernementale à recevoir	13, 20	8 933	45 57 5
Immobilisations corporelles	14	1 566 366	1 211 692
Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles destinées à la vente	14	893	3 689
Actif au titre des prestations définies	21	44 201	72 542
Actifs incorporels	15	465 938	390 967
Écarts d'acquisition	3	516 188	341 397
Ecurto a acquisition		2 958 023	2 335 076
		4 728 182	3 880 159
PASSIF ET AVOIR			
Passif à court terme			
Découverts bancaires		_	18 275
Emprunts bancaires	16	642	13 525
Créditeurs et charges à payer	17, 26	798 215	714 284
Revenus reportés	26	145 991	109 658
Impôts sur l'excédent à payer		19 256	_
Instruments financiers dérivés	25, 26	20 545	18 264
Ristournes à payer	6	8 760	5 280
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	22	6 357	5 436
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	18	123	400
Dette à long terme exigible à moins d'un an	19	108 977	255 700
		1 108 866	1 140 822
Passifà long terme Obligations découlant des contrats de location acquisition	18	1304	1 428
Obligations découlant des contrats de location-acquisition Dette à long terme	19	1 159 694	588 246
Crédit reporté	20	16 545	13 194
Passif au titre des prestations définies	21	77 761	70 904
Instruments financiers dérivés	25	31 234	70304
Passif d'impôts futurs	7	136 250	116 019
r doon a mipoto rataro		1422 788	789 791
Total du passif		2 531 654	1 930 613
ΔV/OIR			002.050
	າາ	1 163 770	
Capital social	22	1163779	992 058
Capital social Surplus d'apport	22 4	22 079	18 000
Capital social Surplus d'apport Réserve		22 079 840 371	18 000 765 092
Capital social Surplus d'apport Réserve Avoir de la Société	4	22 079 840 371 2 026 229	18 000 765 092 1 775 150
AVOIR Capital social Surplus d'apport Réserve Avoir de la Société Participations ne donnant pas le contrôle Total de l'avoir		22 079 840 371	18 000 765 092

Engagements et éventualités [note 23]

Événements postérieurs à la date du bilan [$note\ 27$]

 $Les \, notes \, font \, partie \, int\'egrante \, des \, \'etats \, financiers \, consolid\'es.$

Au nom du conseil d'administration,

Ghislain GERVAIS, administrateur

Herriel Dubots, agr.
Muriel DUBOIS, administratrice

État des résultats consolidés

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

		2020	2019
[en milliers de dollars]	Notes	\$	\$
Produits	26	8 152 114	7 282 058
Charges	5		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	26	7 914 025	7 182 500
Frais financiers nets		59 297	51 473
		7 973 322	7 233 973
Excédent d'exploitation		178 792	48 085
Autres résultats			
Quote-part des résultats des partenariats		50 670	34 885
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		4 741	(2 533)
Résultats des placements	26	3 089	2 168
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs	3, 11, 13, 14	(1 206)	(3 252)
Pertes sur réévaluation d'instruments financiers dérivés	25	(35 049)	-
		22 245	31 268
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent		201 037	79 353
Ristournes	6	29 200	17 600
Impôts sur l'excédent	7	30 850	13 149
Excédent net		140 987	48 604
Attribuable :			
Aux membres de la Société		117 664	38 447
Aux participations ne donnant pas le contrôle		23 323	10 157
		140 987	48 604

 $Les \ notes \ font \ partie \ int\'egrante \ des \ \'et ats \ financiers \ consolid\'es.$

État de la réserve consolidée

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

[en milliers de dollars]	Notes	2020 \$	2019 \$
Réserve au début de l'exercice		765 092	773 219
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	4	_	(16 455)
Dividendes sur actions ordinaires		(2 340)	(10 732)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(39 622)	(19 387)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes		(423)	
Excédent net attribuable aux membres de la Société		117 664	38 447
Réserve à la fin de l'exercice		840 371	765 092

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

[en milliers de dollars]	Notes	2020	2019 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent net		140 987	48 604
Éléments hors caisse :		140 907	46 004
Amortissements	5	169 942	129 274
Amortissement des coûts de transaction	5	2 993	1 348
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs		1 206	3 252
Pertes (gains) non réalisés sur les instruments financiers dérivés		23 131	(8 010)
Impôts futurs	7	(18 320)	165
Variation au titre des prestations définies		35 198	(25 884)
Quote-part des résultats des partenariats		(50 670)	(34 885)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		(4 741)	2 533
Ristournes en actions ordinaires		20 440	12 320
W		320 166	128 717
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	20	48 743	52 317
Augmentation du crédit reporté Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20	4 697 373 606	2 673 183 707
riux de tresorerie lles aux activites d'exploitation		3/3 606	103 /0/
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises	3	(659 847)	(308 795)
Dispositions de filiales	11	1900	_
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale	4	-	(38 729)
Acquisitions de placements		(82)	(5 252)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats		(1 631)	(1 796)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable		(1 002)	(18 680)
Produit de la cession de placements		4 918	12 531
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats		310	227
Dividendes reçus des partenariats		18 333	31 786
Dividendes reçus des entités sous influence notable Acquisitions d'immobilisations corporelles		325 (196 124)	674 (220 725)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		6 712	45 703
Remboursement de dépôts en fidéicommis		0712	3 815
Acquisitions d'actifs incorporels		(13 177)	(14 106)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(839 365)	(513 347)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		•	•
Variation nette des emprunts bancaires		(633)	5 525
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition		(400)	(423)
Produit de l'émission de la dette à long terme		781 029	162 390
Remboursement de la dette à long terme		(357 036)	(104 749)
Produit de l'émission d'actions privilégiées		156 384	305 025
Rachat d'actions privilégiées		(5 436)	(4 558)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(39 622)	(19 387)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		27	132
Rachat d'actions ordinaires		(190)	(10 399)
Dividendes sur actions ordinaires		(1 170)	(5 366)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers		9 701	7 769
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(32 855)	(11 045)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		509 799	324 914
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		44 040	(4 726)
Découverts bancaires au début de l'exercice		(18 275)	(13 549)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découverts bancaires) à la fin de l'exer	cice	25 765	(18 275)

 $Les \ notes font \ partie \ int\'egrante \ des \ \'etats \ financiers \ consolid\'es.$

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

[Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars.]

1) Description de l'entreprise

Sollio Groupe Coopératif (la « Société »), auparavant connue sous le nom de La Coop fédérée, a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la division alimentation, la division agriculture et la division commerce de détail. La division alimentation concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La division agriculture fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La division commerce de détail regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux de construction ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Sollio Groupe Coopératif et de ses filiales, dont les plus significatives sont les suivantes:

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Olymel s.e.c.	Élevage, transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	92,2%
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Entreprise Agricole AMQ s.e.c.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
Maizex Seeds inc.	Production et commercialisation de semences	87,5 %
OntarioGrain.AG s.e.c.	Commercialisation de grains et fourniture de services	77,5 %
Sollio Agriculture s.e.c.	Fourniture de biens et services liés à l'agriculture	100 %
Standard Nutrition Inc.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
TerminalGrains.Ag s.e.c.	Exploitation d'un terminal céréalier	80 %
Groupe BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux de construction	100 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %
Volailles Acadia s.e.c.	Production avicole	52,5%

¹75 % au 26 octobre 2019

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. Au 31 octobre 2020, la Société n'a aucun intérêt dans des partenariats dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent de la Société avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Au 31 octobre 2020, la Société n'a aucune participation dans une entité sous influence notable dont la quote-part est supérieure à 10 % de l'excédent de la Société avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat net cumulé et des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue intégralement par la Société. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans l'avoir, distinctement de l'avoir de la Société. Toute modification de participation dans une filiale qui n'a pas d'incidence sur le contrôle de la Société génère un ajustement entre la Société et les participations ne donnant pas le contrôle pour tenir compte de leurs intérêts respectifs. Toute différence entre l'ajustement et la contrepartie versée est présentée distinctement dans l'avoir de la Société.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués selon leur juste valeur à la date d'acquisition et l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre d'écart d'acquisition. Si la juste valeur des actifs nets acquis excède la contrepartie versée, l'excédent est immédiatement comptabilisé à titre de gains nets à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

Les frais connexes aux acquisitions sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Lorsque des options d'achat de la totalité ou d'une partie des actions non acquises de l'entreprise visée sont détenues par la Société ou des options de vente sur ces mêmes actions sont détenues par des tiers, la Société comptabilise un passif lorsque ces options sont exercées.

La Société évalue les participations ne donnant pas le contrôle dans les entreprises acquises à la juste valeur à la date d'acquisition.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

2) Principales méthodes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des soldes de comptes bancaires ainsi que de la trésorerie adossée à des instruments financiers dérivés et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

La Société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des ventes à l'état des résultats consolidés et des stocks connexes au bilan consolidé lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues.

Placements

Le poste « Placements » inclut des actions et autres titres de coopératives évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif. Les billets à recevoir, également inclus dans le poste « Placements », sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût ou à la juste valeur si elles sont acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées en réduction du coût de celles-ci.

Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont évaluées à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière est inférieure et ne sont pas amorties. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage 10 à 15 ans
Bâtiments 10 à 30 ans
Machinerie et équipement 3 à 20 ans
Matériel roulant 3 à 15 ans
Améliorations locatives Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats
de location-acquisition Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont initialement comptabilisés au coût, ou à la juste valeur s'ils sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce dont la durée de vie est définie sont amorties, et ce sur des périodes de deux à 20 ans. La Société détient aussi des marques de commerce à durée de vie indéfinie qui ne sont donc pas amorties.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 21 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels et projets de développement informatique

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Certains logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne. Les frais y afférents sont comptabilisés à titre d'actifs incorporels et sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

Support financier

Les différentes formes de support financier sont amorties sur la durée des contrats sous-jacents, soit entre cinq et 10 ans.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

2) Principales méthodes comptables

Dépréciation d'actifs

Débiteurs et billets à recevoir

Les débiteurs et les billets à recevoir font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs et billets à recevoir en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision ou qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. S'il existe des indications d'une dépréciation possible, la Société doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt courant du marché, approprié à cet actif;
- ii. le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan consolidé;
- iii. la valeur de réalisation prévue par la Société de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Placements, intérêts dans des partenariats et participations dans des entités sous influence notable

Les placements sous forme d'actions et autres titres de coopératives, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. À la fin de chaque période, la Société détermine, pour tout placement, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, la Société doit déterminer s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs du placement. S'il y a dépréciation, la Société réduit la valeur comptable du placement en la ramenant à la plus élevée des valeurs suivantes :

- i. la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du placement, calculée au moyen d'un taux d'intérêt courant du marché, approprié à cet actif;
- ii. le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier à la date de clôture du bilan consolidé.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est déterminée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidés et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production et certaines marques de commerce doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

2) Principales méthodes comptables

Crédit reporté

Le crédit reporté découle de recouvrements d'assurances excédentaires à la valeur dépréciée d'immobilisations corporelles. Ce montant est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles afférentes.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur. Les produits correspondent au montant de la contrepartie reçue net des remises et rendus.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidés dans l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans l'état des résultats consolidés à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

La Société utilise des contrats d'assurance pour le versement de certains avantages sociaux futurs. Ces contrats sont exclus des actifs du régime et le montant des prestations fournies au moyen de ces contrats est porté en diminution du passif au titre des prestations définies lorsqu'il existe un transfert des risques significatifs de la Société.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidés. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ces retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidés à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur sauf pour les opérations entre apparentés, qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances.

Par la suite, la Société évalue les instruments financiers comme suit :

Les débiteurs (excluant les sommes à recevoir de l'État) et les billets à recevoir sont évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif.

Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer (excluant les sommes à remettre à l'État), les ristournes à payer, les actions privilégiées rachetables et la dette à long terme sont évalués au coût après amortissement.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers nets » à l'état des résultats consolidés. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

2) Principales méthodes comptables

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change et de taux d'intérêt liés à la dette. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt ainsi que des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre d'ajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Dans le cas où les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les risques liés au prix des marchandises, la tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre d'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de marchandises à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise, australienne et en euros. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Swaps de devises sur la dette

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de la dette, elle utilise des swaps de devises.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace et la perte ou le gain généré lors de la cessation de couverture est comptabilisé dans un poste distinct de l'avoir jusqu'à ce que l'opération future se réalise, moment auquel la perte ou le gain est sorti de l'avoir et comptabilisé en tant qu'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert ou enregistré à l'état des résultats consolidés. S'il cesse d'être probable qu'une opération future couverte se réalise ou si l'élément couvert cesse d'exister, tout gain ou perte est comptabilisé à l'état des résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Contrats à terme et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais afin de couvrir certains risques futurs liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme et les swaps sur le prix des marchandises et de devises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Swaps de taux d'intérêt

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR et d'acceptations bancaires. Afin de gérer le risque de variation de taux d'intérêt de la dette, elle utilise des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les swaps de taux d'intérêt. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Gains (pertes) sur réévaluation d'instruments financiers dérivés ».

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. L'exercice clos le 31 octobre 2020 comprend 53 semaines et l'exercice clos le 26 octobre 2019 comprend 52 semaines.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

3) Acquisitions d'entreprises

Division alimentation

Le 6 janvier 2020, la Société a acquis, par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., la majorité des actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agroalimentaire pour une contrepartie de $605\,442\,\$$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	109 630
Placements	514
Immobilisations corporelles	281 797
Actifs incorporels	95 224
Écart d'acquisition	147 170
Total des actifs acquis	634 335
Passifs à court terme	2 424
Revenus reportés	262
Dette à long terme	2839
Passif d'impôts futurs à long terme	23 368
Total des passifs pris en charge	28 893
Total des actifs nets acquis	605 442
Contrepartie versée	
Comptant	605 442

Le 26 novembre 2018, la Société a acquis, par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., 100 % des actions dans une entreprise œuvrant dans le secteur des viandes pour une contrepartie de 225 726 \$, nette de la trésorerie acquise.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	32 230
Immobilisations corporelles	47 364
Actifs incorporels	134 170
Écart d'acquisition	92 984
Total des actifs acquis	306 748
Passifs à court terme	18 975
Dette à long terme	20 065
Passif d'impôts futurs à long terme	41 982
Total des passifs pris en charge	81 022
Total des actifs nets acquis	225 726
Contrepartie versée	
Comptant, net de la trésorerie acquise de 724 \$	225 726

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

3) Acquisitions d'entreprises

Division agriculture

Le 6 janvier 2020, la Société a acquis la majorité des actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 49 708 \$. Le 29 juin 2020, la Société a également acquis 100 % des actions d'une entreprise dans le même secteur pour une contrepartie de 3 147 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que les contreparties versées se détaillent comme suit :

	Total
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	9 229
Immobilisations corporelles	22 587
Actifs incorporels	3 204
Écarts d'acquisition	26 071
Total des actifs acquis	61 091
Passifs à court terme	5 680
Passif d'impôts futurs à long terme	2 556
Total des passifs pris en charge	8 236
Total des actifs nets acquis	52 855
Contreparties versées	
Comptant	52 855

Le 19 novembre 2018, la Société et deux de ses filiales ont acquis les actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de $35\,521\,$ \$.

Le gain à l'acquisition est présenté en diminution des pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	23 241
Intérêt dans un partenariat	5 987
Immobilisations corporelles	9 466
Immobilisations corporelles destinées à la vente	1 584
Total des actifs acquis	40 278
Passifs à court terme pris en charge	1 342
Total des actifs nets acquis	38 936
Contrepartie	
Comptant	35 521
Gain à l'acquisition	3 415
Total	38 936

De plus, le 19 novembre 2018, la Société a procédé au remboursement des dettes du partenariat acquis en échange d'un billet à recevoir pour un montant de 39 853 \$.

Le 30 novembre 2018, une filiale de la Société a revendu des actifs à court terme acquis dans le cadre de ce regroupement d'entreprises à leur valeur comptable à des partenariats dans lesquels elle a un intérêt pour une contrepartie de 13 924 \$. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé suite à cette transaction.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

3) Acquisitions d'entreprises

Division agriculture (suite)

À la suite d'une réorganisation des activités du partenariat acquis, le billet à recevoir par la Société a été transféré à deux entités, soit un montant de 14 166 \$ assumé par un autre partenariat et un montant de 25 687 \$ assumé par une filiale. Ainsi, le 30 novembre 2018 et le 4 septembre 2019, le partenariat dans lequel un intérêt a été acquis dans le cadre de cette transaction a vendu à une filiale de la Société des actifs à court terme à la valeur comptable pour un montant de 37 750 \$ et des actifs à long terme d'une valeur de 8 313 \$. En contrepartie, un billet à payer à la Société d'un montant de 25 687 \$ a été assumé, des passifs à court terme dont la valeur comptable est de 13 529 \$ ont été pris en charge et des actions de cette filiale ont été émises d'une valeur de 6 847 \$. L'émission d'actions a généré une participation ne donnant pas le contrôle pour la Société de 3 424 \$. À ces mêmes dates, le partenariat dans lequel un intérêt a été acquis dans le cadre de cette transaction a vendu à un autre partenariat de la Société des actifs à la valeur comptable en échange de l'assumation du billet de 14 166 \$.

Dans le cadre de cette réorganisation, une évaluation rétroactive des actifs transférés par le partenariat acquis a été effectuée au cours de l'exercice 2020. Cette réévaluation a engendré une augmentation de la valeur des actifs à long terme acquis par la filiale de 2 712 \$ ainsi qu'une diminution du billet à recevoir d'un partenariat de la Société d'un montant équivalent.

Division commerce de détail

Le ler septembre 2019, la Société a acquis par l'entremise de sa filiale une participation de 55 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur de la distribution et de la commercialisation de matériaux de construction pour une contrepartie de 47 548 \$.

Des ajustements au coût d'acquisition, conformément aux modalités du contrat, ont été versés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 relativement à des actifs à court terme excédentaires. Ces ajustements, effectués avant la fin de la période d'évaluation, ont donc eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition du montant de cette contrepartie versée, soit 1 550 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	lotai
	\$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	86 638
Immobilisations corporelles	11 945
Actifs incorporels	45 377
Écart d'acquisition	42 683
Autres actifs à long terme	2 125
Total des actifs acquis	188 768
Passifs à court terme	26 078
Dette à long terme	62 000
Passif d'impôts futurs à long terme	7 006
Total des passifs pris en charge	95 084
Total des actifs nets acquis	93 684
Contrepartie	
Comptant	49 098
Participation ne donnant pas le contrôle	44 586
Total	93 684

Le groupe d'actionnaires sans contrôle détenant 45 % des intérêts de la filiale bénéficie d'une option de vente d'une portion de ses intérêts à la Société, à l'adoption de ses états financiers pour l'exercice se terminant en 2021, selon les modalités du contrat.

De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie, après la fin de l'exercice se terminant en 2026, d'une option de vente de la totalité ou d'une portion de ses intérêts à la Société. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des intérêts résiduels pourra s'exercer sur plusieurs exercices jusqu'à concurrence de trois fois.

La Société, par l'entremise de sa filiale, bénéficie d'une option d'achat de la totalité ou d'une portion des intérêts à compter du 31 octobre 2026, selon les modalités du contrat.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

4) Ajustements relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle

Le 13 janvier 2020, la Société a conclu un contrat d'approvisionnement avec une filiale permettant à cette dernière d'obtenir les bénéfices reliés à l'usage d'une liste de clients. En contrepartie, la participation de la Société dans cette filiale a augmenté de 12,5 %, portant ainsi sa participation à 87,5 %. Cette transaction a généré une diminution de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de 4 079 \$ et une hausse équivalente du surplus d'apport.

Le 28 octobre 2018, la Société a exercé son option d'achat de la totalité des parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société pour une considération totale de 38 729 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 16 455 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 22 274 \$.

5) Charges

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2020 \$	2019
		\$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	7 225 354	6 582 545
Crédits d'impôts à la recherche et développement	(1 281)	(1 350)
Aides gouvernementales créditées aux résultats	(24 038)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	134 675	100 600
Amortissement des actifs incorporels	36 613	29 874
Amortissement du crédit reporté	(1 346)	(1 200)
Frais financiers nets		
Intérêts sur les emprunts bancaires	442	1 437
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	58	81
Intérêts sur la dette à long terme	55 181	49 675
Intérêts sur les actions privilégiées	1 169	1 041
Amortissement des coûts de transaction	2 993	1 348
Intérêts créditeurs	(546)	(2 109)

6) Ristournes

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 18 janvier 2021, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 29 200 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	\$	2019
Comptant	8 760	5 280
Actions ordinaires de classe D-1	20 440	12 320
	29 200	17 600

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

7) Impôts sur l'excédent

Les principales composantes des impôts sur l'excédent comptabilisées à l'état des résultats consolidés se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Exigibles	49 170	12 984
Futurs	(18 320)	165
Impôts sur l'excédent	30 850	13 149
Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :		
	2020	2019
	\$	\$
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	11 973	5 163
Pertes reportables	11 258	4 047
Autres éléments nets	(1842)	(448)
Actif d'impôts futurs à court terme	21 389	8 762
Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :		
Immobilisations corporelles	(103 241)	(65 390)
Actifs incorporels	(51 434)	(58 576)
Placements	(9 239)	(5 670)
Pertes reportables	15 094	12 887
Avantages sociaux futurs	11 799	(671)
Autres	771	1 401
Passif d'impôts futurs à long terme	(136 250)	(116 019)

8) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend un montant de 23 273 \$ utilisé pour garantir des positions relatives à des instruments financiers dérivés.

9) Débiteurs

	2020 \$	2019 \$
Comptes clients	572 369	610 576
Provisions pour créances douteuses	(12 612)	(10 713)
	559 757	599 863
Sommes à recevoir de l'État	18 935	17 034
Aide gouvernementale à recevoir	4 224	_
	582 916	616 897

Le 23 septembre 2020, une filiale de la Société a renouvelé une entente résultant en une cession de créances d'une portion du portefeuille des débiteurs.

10) Stocks

Les stocks se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Stocks de la division alimentation	435 045	303 024
Stocks de la division agriculture	418 441	329 109
Stocks de la division commerce de détail	158 277	165 409
	1 011 763	797 542

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

11) Intérêts dans des partenariats

	2020 \$	2019 \$
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 67,7 %	*	<u> </u>
de la division alimentation	79 707	73 338
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 %		
de la division agriculture [varie entre 50 % et 60 % en 2019]	116 130	99 315
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 %		
de la division commerce de détail	757	_
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 %		
dans une entreprise du secteur pétrolier	73 267	60 842
	269 861	233 495

Division agriculture

Le 20 mars 2020, une filiale de la Société a procédé à la vente de 50 % des actions d'une de ses filiales, portant sa participation à 50 % et générant une perte du contrôle de celle-ci. Le 1^{er} novembre 2019, cette même filiale a procédé à la vente de 40 % des actions d'une autre de ses filiales, portant ainsi sa participation à 50 % et générant également une perte de contrôle.

À la suite de ces deux transactions, des actifs à court terme de 23 378 \$, des actifs à long terme de 1 818 \$, des passifs à court terme de 18 788 \$, des passifs à long terme de 800 \$ ainsi qu'une participation ne donnant pas le contrôle de 186 \$ ont été décomptabilisés. Les participations conservées, désormais considérées comme des intérêts dans des partenariats, ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, pour un total de 2 765 \$. L'écart de 757 \$ entre ces éléments et les justes valeurs des contreparties reçues de 1 900 \$ a été constaté à titre de pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

12) Participations dans des entités sous influence notable

	2020 \$	2019 \$
Actions dont le pourcentage de détention est de 26,3 %		·
de la division alimentation	2 606	2 0 9 9
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,6 % et 40,9 %		
de la division agriculture	17 472	14 731
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 20 % et 40 %		
de la division commerce de détail	20 666	19 091
	40 744	35 921

Division commerce de détail

Au cours de l'exercice, une réorganisation a eu pour effet d'augmenter le pourcentage de détention de deux entités et modifier l'influence excercée sur celles-ci. Un solde de 595 \$ a donc été transféré des participations dans des entités sous influence notable vers les intérêts dans des partenariats.

Le 18 février 2019, la Société, par le biais de sa division commerce de détail, a acquis une participation de 40% dans une entreprise œuvrant dans le secteur acéricole pour une considération de 17215.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

13) Placements

	2020	2019
	<u> </u>	\$
Actions et autres titres de coopératives	12 811	13 057
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable par versements annuels de		
3 000 \$ et un versement final de 4 000 \$, échéant en octobre 2024¹	11 744	14 177
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable à demande	11 454	14 166
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêt au taux défini selon les modalités du contrat	4 618	4 618
Autres billets à recevoir	25 711	27 354
	66 338	73 372
Placements échéant à moins d'un an	21 439	27 999
	44 899	45 373

Au cours de l'exercice clos le 26 octobre 2019, la Société a dévalué un billet à recevoir d'une valeur de 45 000 \$. La Société était et est toujours d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital. Par conséquent, une charge de dépréciation de 30 823 \$ a été enregistrée et présentée à titre de perte nette à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

14) Immobilisations corporelles

		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	166 570	_	166 570
Pavage	57 220	20 582	36 638
Bâtiments	1 142 161	302 637	839 524
Machinerie et équipement	1 205 943	750 109	455 834
Matériel roulant	63 229	36 459	26 770
Améliorations locatives	27 912	10 747	17 165
Animaux de reproduction	34 666	13 760	20 906
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition			
Bâtiments	2 596	396	2 200
Machinerie et équipement	1886	1 127	759
	2 702 183	1 135 817	1 566 366
Immobilisations corporelles destinées à la vente	_	_	893

	2019	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
\$	\$	\$
91 431	-	91 431
48 468	17 185	31 283
910 732	264 938	645 794
1 066 358	677 811	388 547
49 490	31 354	18 136
26 081	9 251	16 830
23 477	7 022	16 455
2 596	313	2 283
2 208	1 275	933
2 220 841	1 009 149	1 211 692
_	-	3 689
	\$ 91 431 48 468 910 732 1 066 358 49 490 26 081 23 477 2 596 2 208	Coût cumulé \$ \$ 91 431 - 48 468 17 185 910 732 264 938 1 066 358 677 811 49 490 31 354 26 081 9 251 23 477 7 022 2 596 313 2 208 1 275

Au cours de l'exercice, la Société a bénéficié d'aides gouvernementales supportant des investissements en immobilisations de 13 675 \$ [4 500 \$ en 2019]. Ces montants ne sont assujettis à aucune condition particulière après leur obtention.

Les immobilisations corporelles en cours de construction de la Société ne font pas l'objet d'un amortissement. Leur valeur comptable nette s'élève à $150\,504\,$ $[73\,495\,$ en 2019].

Le 20 décembre 2018, la Société a procédé à la vente de l'immeuble abritant le siège social, dégageant un gain net de 13 285 \$ présenté en réduction des pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

15) Actifs incorporels

		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Marques de commerce	124 182	13 386	110 796
Listes de clients	263 519	50 849	212 670
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	104 455	38 718	65 737
Droits de production	44 922	-	44 922
Logiciels et projets de développement informatique	51 906	21 672	30 234
Support financier	2 275	696	1 579
	591 259	125 321	465 938

		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Marques de commerce	122 453	11 610	110 843
Listes de clients	167 898	32 774	135 124
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	128 201	51 384	76 817
Droits de production	44 922	-	44 922
Logiciels et projets de développement informatique	40 579	18 141	22 438
Support financier	1034	211	823
	505 087	114 120	390 967

La valeur comptable des marques de commerce à durée de vie indéfinie ne faisant pas l'objet d'amortissement est de 94 292 \$ [91 788 \$ en 2019].

16) Emprunts bancaires

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement et autorisée par voie d'emprunts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 \$ en 2020 et en 2019 jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 \$ en 2020 et en 2019 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Aucun montant n'était utilisé au 31 octobre 2020 par voie de découverts [967 \$ utilisé par voie de découverts en 2019]. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel, soit 2,45 % en 2020 [3,95 % en 2019]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement, le crédit d'exploitation rotatif à demande est renouvelable annuellement, et ne peut en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 3 367 \$ au 31 octobre 2020 [2 626 \$ au 26 octobre 2019]. Le crédit d'exploitation rotatif porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, soit un taux de 2,95 % en 2020 [4,45 % en 2019]. Un montant de 642 \$ était utilisé au 31 octobre 2020 [308 \$ en 2019].

Une filiale détenue par la Société au 26 octobre 2019 disposait d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 7 500 \$, dont 4 250 \$ était utilisé en 2019 et portait intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 %. Le prêt à demande était garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 7 913 \$ en 2019.

Une autre filiale détenue par la Société au 26 octobre 2019 disposait d'un prêt à demande renouvelable annuellement, au montant autorisé de 10 000 \$, dont 8 000 \$ était utilisé en 2019 et portait intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 4,20 %. Le prêt à demande était garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 13 543 \$ en 2019.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

17) Créditeurs et charges à payer

	2020	2019
Comptes fournisseurs et charges à payer	784 312	704 804
Sommes à remettre à l'État	11 450	7 860
Intérêts courus sur la dette à long terme	2 453	1 620
	798 215	714 284

18) Obligations découlant des contrats de location-acquisition

	2020 \$	2019 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3,20 %, remboursable par versements mensuels de 12 \$, capital et intérêts, et d'un versement en capital de 1 222 \$ à l'échéance en juillet 2022	1404	1 501
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêt à des taux fixes variant de $6,06\%$ à $6,10\%$ en $2020[1,95\%$ à $6,93\%$ en $2019]$, remboursables par versements mensuels variant de $0,1\%$ à 21% en capital et intérêts,		
échéant entre décembre 2020 et juin 2021	23	327
·	1427	1828
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	123	400
	1 304	1 428

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	3
2021	123
2022	1 304

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

19) Dette à long terme

	2020	2019 \$
Facilité de crédit¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 2,45 % [3,95 % en 2019], par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,00 % à 3,01 % [4,12 % en 2019] et sous forme d'avances LIBOR à des taux variant de 2,68 % à 2,71 % [3,80 % à 3,90 % en 2019], échéant en juin 2023	913 799	433 232
Crédit à terme ² , utilisé par voie d'avances LIBOR au taux de 2,71 % [par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3,95 % et d'acceptations bancaires au taux de 4,10 % en 2019], échéant en janvier 2021	90 000	200 000
Crédit à terme, garanti par des hypothèques immobilières sur certains actifs, comportant deux tranches portant intérêt aux taux fixes de 5,00 % et 4,64 %, remboursables en sept versements annuels en capital de 8 571 \$ et 5 714 \$ à compter du 1er novembre 2023	100 000	100 000
Crédit à terme d'une filiale, garanti par une hypothèque immobilière sur certains actifs, utilisé par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel plus 1 %, soit 3,45 %, remboursable par versements trimestriels en capital de 625 \$ et comportant des modalités supplémentaires de remboursement de capital, échéant le 29 octobre 2023	85 000	_
Emprunts de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêt à taux fixes variant de 2,35 % à 3,24 % [4,45 % à 5,95 % en 2019]. Ces emprunts sont remboursables par versements mensuels au montant total de 169 \$, échéant entre juin 2037 et juin 2039	28 991	30 308
Crédit à terme, à taux fixe de 6,50 %, remboursé en décembre 2019	-	25 000
Billet à payer d'une filiale, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 %, soit 3,20 % [4,70 % en 2019], remboursable par versements annuels en capital de 7 625 $\$$, échéant le 10 janvier 2022	15 250	22 875
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêt au moindre de 4% et du taux préférentiel, soit $3,95\%$ en 2019, remboursé en février 2020	_	20 000
Crédit à terme d'une filiale, garanti par une hypothèque immobilière sur l'universalité des biens de cette filiale, comportant deux tranches, à taux fixe de 6 %, remboursable par versements trimestriels égaux de 317 \$ à compter de décembre 2021, échéant le 31 décembre 2022	19 000	-
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 %, soit 2,30 % [3,80 % en 2019], échéant entre juin 2027 et juin 2032	7 295	8 762
Emprunt, portant intérêt au taux variable CDOR 1 mois, soit 0,47 %, remboursable sur demande	6 783	_
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 12 759 \$ au 31 octobre 2020 [13 499 \$ en 2019], portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	4 414	5 045
Autres dettes, à des taux variant de 0 % à 5,00 % [0 % à 5,20 % en 2019], échéant entre novembre 2020 et mai 2023	3 298	3 144
	1 273 830	848 366
Coûts de transaction	(5 159)	(4 420)
	1 268 671	843 946
Dette à long terme exigible à moins d'un an	108 977 1 159 694	255 700 588 246
	. 133 034	300 240

La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 1 350 000 \$ en 2020 [1 000 000 \$ en 2019] de crédit rotatif, garantie par certains actifs. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens et/ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR libellées en dollars américains et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 31 octobre 2020, la Société respecte ces ratios financiers.

Le 20 décembre 2019, la Société a obtenu un financement d'un an sous forme de crédit à terme de 200 000 \$ dont les modalités de remboursement étaient fonction de la réalisation d'événements précis. Ce crédit à terme a été remboursé en totalité le 30 octobre 2020.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : $2021 - 108\,977\,$ \$; $2022 - 13\,086\,$ \$; $2023 - 937\,517\,$ \$; $2024 - 93\,456\,$ \$; $2025 - 115\,635\,$ \$.

^{2.} La Société dispose d'un crédit à terme, garanti par certains actifs, qu'elle peut utiliser selon les formes suivantes: emprunts sur marge en dollars canadiens et/ou américains, acceptations bancaires et avances LIBOR libellées en dollars américains. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

20) Crédit reporté

La valeur à neuf des immobilisations établie dans le cadre des recouvrements d'assurances a été revue en 2019 et des dépenses supplémentaires couvertes par l'assureur ont été engagées en 2020, engendrant un crédit reporté supplémentaire pour la division alimentation et la division agriculture au cours de ces exercices.

21) Avantages sociaux futurs

La Société évalue ses obligations au titre des régimes à prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2019 sauf une qui a été effectuée au 31 décembre 2018. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2020. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2022 sauf une qui sera effectuée au 31 décembre 2021 pour les régimes de retraite et une autre en date du 31 mars 2023 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

	Régimes	Avantages	Total
	de retraite	complémentaires	Total
2020	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	223 055	25 190	248 245
Juste valeur des actifs des régimes	214 685	-	214 685
Passif net au titre des prestations définies	(8 370)	(25 190)	(33 560)
	Régimes	Avantages	
	de retraite	complémentaires	Total
2019	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	243 319	22 914	266 233
Juste valeur des actifs des régimes	267 871	-	267 871
Actif (passif) net au titre des prestations définies	24 552	(22 914)	1 638

L'actif et le passif au titre des prestations définies sont présentés comme suit au bilan consolidé de la Société :

	de retraite	complémentaires	Total
2020	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	44 201	_	44 201
Passif au titre des prestations définies	(52 571)	(25 190)	(77 761)
Passif net au titre des prestations définies	(8 370) (25 190)	(33 560)	
	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
2019	\$	\$	\$
Actif au titre des prestations définies	72 542	_	72 542

(47990)

24 552

(22914)

(22914)

(70904)

1638

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

Passif au titre des prestations définies

Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Regimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
2020	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 351	1366	6 717
Coût (revenu) financier	(513)	1 200	687
Réévaluations et autres éléments	36 593	787	37 380
Coût des avantages sociaux futurs	41 431	3 353	44 784

2019	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 924	1366	7 290
Coût financier	3	1 174	1 177
Réévaluations et autres éléments	(17 365)	(1 372)	(18 737)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	(11 438)	1 168	(10 270)

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

21) Avantages sociaux futurs

Le 6 octobre 2020, la Société et une de ses filiales ont procédé à un achat de rentes pour certains de leurs régimes de retraite. Les engagements attachés aux participants retraités ont été transférés suite à cette transaction, alors que les engagements relatifs aux participants différés et transférés ont été conservés par la Société. Cette opération a eu un effet de 25 118 \$ sur le coût des avantages sociaux futurs de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

22) Capital social

[Les montants présentés dans le descriptif du capital social sont exprimés en dollars.]

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6-2017, d'une valeur nominale de 100, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6-2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 7 – 2019, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1er novembre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 7 – 2019, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 8-2020, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} octobre 2023. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 8-2020, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

22) Capital social

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 267, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe P-200, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

22) Capital social

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

		Nombre		Montant
	2020	2019	2020	2019
			\$	\$
Actions privilégiées				
Classe A	368 951	368 951	369	369
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	2 000 000	2000000	200 000	200 000
Actions d'investissement Série 7 – 2019	3 000 000	3 000 000	300 000	300 000
Actions d'investissement Série 8 – 2020	1 500 000	_	150 000	_
Régime d'investissement coopératif				
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	_	543 568	_	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	635 715	6 3 5 7	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 667	633 667	6 337	6 337
Série 2017, rachetables à compter de 2023, 3,5 %	710 610	710 610	7 106	7 106
Série 2018, rachetables à compter de 2024, 3,75 %	763 255	763 255	7 632	7 632
Série 2019, rachetables à compter de 2025, 3,5 %	806 234	_	8 062	_
•	11 968 432	10 205 766	840 863	688 237
Coûts de transaction	_	_	(7 211)	(5 533)
	11 968 432	10 205 766	833 652	682 704
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(635 715)	(543 568)	(6 357)	(5 436)
	11 332 717	9 662 198	827 295	677 268
Actions ordinaires				
Classe A	31 740	30 969	794	774
Classe AA	2 580	2 570	64	64
Classe B-1	42 425 854	42 443 296	42 426	42 443
Classe D-1	263 428 800	242 816 806	263 428	242 817
Classe P-1	4 983 189	4 991 204	4 983	4 991
Classe P-2	252	251	7	7
Classe P-100	23 603 991	23 681 925	23 604	23 682
Classe P-200	1 166 285	-	1166	
MEMBRES AUXILIAIRES	480	480	12	12
	335 643 171	313 967 501	336 484	314 790
	346 975 888	323 629 699	1 163 779	992 058

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

22) Capital social

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

Les operations de l'exercice se détaillent comme suit.		Nombre		Montant
	2020	2019	2020	2019 \$
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	10 205 766	6 914 962	682 704	382 197
Émission :				
Actions d'investissement Série 7 – 2019	_	3 000 000	_	300 000
Actions d'investissement Série 8 – 2020	1500000	_	150 000	_
Régime d'investissement coopératif Série 2019				
[Série 2018 en 2019]	806 234	763 255	8 062	7 632
Coûts de transaction	_	_	(1 678)	(2 607)
	2 306 234	3 763 255	156 384	305 025
Transfert:				
Classe A	_	39 289	_	40
Rachat:				
Classe A		(62.265)		(62)
	_	(62 265)	_	(63)
Régime d'investissement coopératif Série 2014 [Série 2013 en 2019]	(543 568)	(449 475)	(5 436)	(4 495)
[Jeffe 2013 eff 2013]	(543 568)	(511 740)	(5 436)	(4 558)
	11 968 432	10 205 766	833 652	682 704
Régime d'investissement coopératif, rachetable	11 300 432	10 203 700	055 052	002704
à moins d'un an, Série 2015 [Série 2014 en 2019]	(635 715)	(543 568)	(6 357)	(5 436)
Solde à la fin de l'exercice	11 332 717	9 662 198	827 295	677 268
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	313 967 501	306 678 420	314 790	307 411
Émission:				
Classe A	1047	5 170	27	129
Classe AA	50	130	1	3
Classe D-1	20 687 695	12 320 046	20 687	12 320
Classe P-2	5	13	-	_
Classe P-100	_	5 365 942	_	5 366
Classe P-200	1 169 453	_	1169	_
MEMBRES AUXILIAIRES	_	10	_	_
	21 858 250	17 691 311	21 844	17 818
Transfert:				
Classe A	_	(80)	_	(2)
Classe B-1	_	(4 756)	_	(5)
Classe D-1	_	(32 533)	_	(33)
	_	(37 369)	_	(40)
Rachat:				
Classe A	(276)	(1 422)	(7)	(35)
Classe AA	(40)	(30)	(1)	-
Classe B-1	(17 442)	(9 352)	(17)	(10)
Classe D-1	(75 701)	(10 293 153)	(76)	(10 293)
Classe P-1	(8 015)	(8 054)	(8)	(8)
Classe P-2	(4)	(3)	_	_
Classe P-100	(77 934)	(52 827)	(78)	(53)
Classe P-200	(3 168)		(3)	_
MEMBRES AUXILIAIRES	-	(20)	_	_
	(182 580)	(10 364 861)	(190)	(10 399)
Solde à la fin de l'exercice	335 643 171	313 967 501	336 484	314 790
Joine a la IIII de l'exercice	333 043 1/1	313 30/ 301	330 404	314 /90

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

22) Capital social

Le 3 septembre 2020, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2020, en date du 30 novembre 2020, en vertu de laquelle 978 500 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 9 785 \$. Le 3 septembre 2020, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2020, 635 715 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2015, pour une contrepartie au comptant de 6 357 \$.

Le 15 janvier 2020, les administrateurs ont déclaré un dividende déterminé de 2 437 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 1 219 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-200 au montant de 1 218 \$. Un solde de 125 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

Le 5 septembre 2019, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2019, en date du 30 novembre 2019, en vertu de laquelle 806 234 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 8 062 \$. Le 5 septembre 2019, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2019, 543 568 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2014, pour une contrepartie au comptant de 5 436 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont résolu de racheter 10 253 000 actions ordinaires de classe D-1 émises en 2010 et 2011 et 16 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 10 269 \$.

Le 16 janvier 2019, les administrateurs ont également déclaré un dividende déterminé de 11 179 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 5 590 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-100 au montant de 5 589 \$. Un solde de 430 \$ a été compensé auprès d'une filiale de la Société.

23) Engagements et éventualités

a) Contrats reliés aux opérations

La Société loue des bâtiments et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, et a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 194 466 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2021 – 36 933 \$; 2022 – 30 862 \$; 2023 – 26 740 \$; 2024 – 21 997 \$; 2025 – 14 782 \$ et suivants – 63 152 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Division alimentation

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,8 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

Un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5 % des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

Division agriculture

Un groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 12,5 % des actions d'une filiale [25 % en 2019], bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses actions à la Société à partir du 4 juillet 2021 jusqu'à la date d'expiration de l'option, soit le 4 juillet 2023. La Société est dans l'obligation de racheter les actions au moment de l'exercice de l'option ou de procéder au rachat lors de l'extinction de l'option, soit le 4 juillet 2023. Le prix de rachat est fonction de la valeur de la filiale, et comporte un prix plancher.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

23) Engagements et éventualités

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

d) Autres engagements

Le 6 janvier 2020, la Société a participé à la constitution d'une société en commandite dans le but de former un partenariat agricole dont l'activité principale sera la commercialisation de grains au Québec. La Société s'est engagée à transférer des actifs et des droits d'utilisation ayant une valeur comptable de 6 002 \$ au 31 octobre 2020 en contrepartie de parts dans la société en commandite.

24) Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 16, 18, 19 et 23 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Le paragraphe qui suit présente des informations additionelles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 48 975 \$ au 31 octobre 2020 [49 312 \$ en 2019]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats et à des filiales. Le solde de ces montants dus au 31 octobre 2020 s'élève à 37 247 \$ [45 898 \$ en 2019]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 82 643 \$ au 31 octobre 2020 [77 792 \$ en 2019].

25) Instruments financiers

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises et des devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants relatifs à des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type Pays		Notionnel en devises	Taux de ch	nange moyen
			2020	2019
Vente	États-Unis	126 000 \$ US [22 500 \$ US en 2019]	1,3325	1,3176
Vente	Japon	2 968 762 ¥ [2 944 448 ¥ en 2019]	0,012570	0,012261
Vente	Australie	782 \$ A [7 217 \$ A en 2019]	0,9483	0,9050
Achat	Europe	3 725 € [8 313 € en 2019]	1,5681	1,4647

Swaps de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars américains. Au 31 octobre 2020, une avance d'une valeur de 707 287 \$ US [240 100 \$ US en 2019] a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'ententes de devises sur la dette. Ces instruments financiers permettent de couvrir l'impact de la variation du taux de change de cette avance sur un équivalent en dollars canadiens de 935 000 \$ [320 000 \$ en 2019].

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

25) Instruments financiers

a) Instruments financiers dérivés (suite)

Instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats à terme d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses fournisseurs et ses clients. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	20	2020		2019	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$	
Contrats de vente	651 078	7 215	337 255	(546)	
Contrats d'achat	436 896	22 421	311 059	9 408	
Position nette - Vente	214 182	29 636	26 196	8 862	

La Société a également conclu, avec des institutions financières et sur les marchés, des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	20	2020		2019	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$	
Swaps et contrats de vente	309 765	(5 585)	250 998	2 9 0 9	
Swaps et contrats d'achat	432 058	1413	323 349	4 279	
Position nette – Achat	122 293	(4 172)	72 351	7 188	

La Société a conclu des contrats à terme et des swaps sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	2020		2019	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$
Swaps et contrats de vente	221 076	(1 528)	121 169	2 003
Swaps et contrats d'achat	270 919	6 111	64 034	654
Position nette – Achat [Vente en 2019]	49 843	4 583	57 135	2 657

La Société a également conclu des options sur le prix du porc aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé une perte de 1 235 \$ [un gain de 422 \$ en 2019] à l'état des résultats consolidés. La juste valeur de ces options augmente les passifs financiers de 3 537 \$ [diminue les actifs financiers de 674 \$ en 2019].

Les tableaux ci-dessus présentent les montants des notionnels des instruments financiers dérivés. Ces montants correspondent au montant contractuel utilisé à titre de référence pour le calcul du montant des paiements. Les montants des notionnels ne sont en général pas échangés par les contreparties et ne reflètent pas l'exposition de la Société en cas de défaut.

Swaps de taux d'intérêt

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer les taux d'intérêt originalement variables en taux d'intérêt fixes. Au 31 octobre 2020, des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels la Société reçoit des intérêts au taux variable CDOR 1 mois, soit 0,47 %, sur un notionnel de 600 000 \$ sont en vigueur. La Société paie des intérêts à taux fixes variant de 1,09 % à 1,98 %. Ces swaps prévoient le règlement mensuel au net des intérêts reçus et payés. Ces swaps viennent à échéance de décembre 2024 à mai 2027.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

25) Instruments financiers

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à leur fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2020 \$	2019 \$
Contrats à terme, options et swaps, sur le prix des marchandises et de devises – actif	46 782	36 398
Contrats à terme, options et swaps, sur le prix des marchandises et de devises – passif	(20 545)	(18 264)
Swaps de taux d'intérêt - passif	(31 234)	_
	(4 997)	18 134

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidés pour les exercices 2020 et 2019 relativement aux contrats de change, aux swaps de devises désignés et aux swaps de devises sur la dette.

Un montant de 35 049 \$ a été comptabilisé à titre de « Pertes sur réévaluation d'instruments financiers dérivés » dans l'état des résultats consolidés pour des swaps de taux d'intérêt.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Comptes clients et billets à recevoir

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients et des billets à recevoir est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

25) Instruments financiers

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques (suite)

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires et les obligations découlant de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. De plus, afin de protéger sa dette à long terme contre les risques découlant des variations de taux d'intérêt, elle utilise des swaps de taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises.

26) Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenariats. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
État des résultats consolidés		
Produits	687 543	644 490
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	279 546	278 004
Résultats des placements	1 545	1 575
	2020	2019
	\$	\$
Bilan consolidé		
Actif		
Débiteurs	128 832	144 647
Instruments financiers dérivés	1 2 5 5	1 4 6 8
Placements	51 875	62 066
Passif		
Créditeurs et charges à payer	19 024	12 412
Revenus reportés	80 492	58 733
Instruments financiers dérivés	59	52

Exercices clos les 31 octobre 2020 et 26 octobre 2019

26) Opérations entre apparentés

Les placements avec les partenariats se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Billets à recevoir, ne portant pas intérêt, sans modalités de remboursement	14 492	22 250
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable par versements annuels de 3 000 \$ et		
un versement final de 4 000 \$, échéant en octobre 2024	11 744	14 177
Billet à recevoir, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalités de remboursement	8 421	8 421
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêt au taux défini selon les modalités du contrat	4 618	4 618
Billet à recevoir, portant intérêt au taux de 5 %, sans modalités de remboursement	2 000	2 000
Billet à recevoir, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %	600	600
Actions privilégiées	10 000	10 000
	51 875	62 066

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses entités sous influence notable. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2020	2019
	2020 \$ 15 812 9 431 2020 \$ 3 151 160 2	\$
État des résultats consolidés		
Produits	15 812	7 841
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	9 431	11 264
	2020	2019
Pilan consolidá	\$	\$
Bilan consolidé		
Actif		
Débiteurs	3 151	4 370
Instruments financiers dérivés	160	-
Placements, ne portant pas intérêt, sans modalités de remboursement	2	2
Passif		
Créditeurs et charges à payer	5 519	3 768
Revenus reportés	547	-
Instruments financiers dérivés	90	189

27) Événements postérieurs à la date du bilan

Le 18 janvier 2021, les administrateurs ont déclaré un dividende déterminé de 7.743 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 3.872 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-200 au montant de 3.871 \$.

Le 31 décembre 2020, la Société, par l'entremise d'une de ses filiales, a procédé à l'acquisition de 15 % des actions d'une entreprise œuvrant dans la valorisation des protéines animales. Cette transaction a été réglée par l'émission de parts d'une filiale de la Société conférant une participation de 3,04 % à cette entreprise.

Le 7 décembre 2020, un règlement d'assurance a été confirmé pour un montant de 6 783 \$ dû à la Société. Celui-ci sera comptabilisé à titre de diminution du « Coût des ventes, frais de vente et d'administration » dans les états financiers consolidés pour la période qui se clotûrera le 30 octobre 2021.

78

Rétrospective financière – Non auditée

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Exploitation [en milliers de dollars]							
Produits	8 152 114 \$	7 282 058 \$	6 515 972 \$	6 271 772 \$	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$
Frais financiers nets	59 297	51 473	22 601	17 764	26 625	27 473	24 688
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	169 942	129 274	93 368	81 445	83 610	77 688	59 860
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	201 037	79 353	210 725	351 228	275 438	95 702	73 806
Ristournes	29 200	17 600	42 400	88 000	55 000	35 000	25 000
Impôts sur l'excédent	30 850	13 149	32 914	65 273	60 730	16 213	11 719
Excédent net attribuable aux membres de la Société	117 664	38 447	115 614	168 349	151 569	44 489	37 087
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent, frais financiers bruts, amortissements et gains nets (pertes nettes)	467 077	265 461	312 894	456 133	390 707	201 019	165 091
Situation financière [en milliers de dollars]							
Fonds de roulement **	661 293 \$	404 261 \$	553 559 \$	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 567 259	1 215 381	1 020 130	828 589	750 551	690 653	501 739
Total de l'actif	4 728 182	3 880 159	3 261 469	2 666 990	2 450 589	2 298 308	1 737 587
Actions privilégiées et avoir de la Société	2 032 586	1 780 586	1 480 827	1 285 250	961 809	761 635	702 473
Ratios financiers Ratio du fonds de roulement**	1,6	1,4	1,6	1,5	1,6	(0,99)	1,5
Couverture des intérêts*	4,4	2,5	10,3	20,8	11,3	4,5	4,0
Ratio d'endettement**	38:62	33:67	31:69	23:77	37:63	47:53	33:67
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	2,5%	1,1 %	3,2%	5,6%	4,3 %	1,6 %	1,4 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir de la Société	42,4%	44,0%	53,4%	55,0 %	57,3 %	50,5%	50,8%
Actions privilégiées et avoir de la Société/total de l'actif	43,0 %	45,9%	45,4%	48,2%	39,2%	33,1 %	40,4 %
Nombre d'employés	16 150	15 360	14 020	13 150	12 541	12 211	10 202

Sollio Groupe Coopératif Rapport annuel 2020

^{*} Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.
** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.





Plus unis que jamais.

À l'aube de nos 100 ans, regardons loin devant.





Coopératives affiliées

La Coop Agrilait

Saint-Guillaume

Agriscar Coopérative

Trois-Pistoles

Agro Co-operative Assoc Ltd

Charlottetown

(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Alliance

Lac-Mégantic

Antigonish Farm & Garden Co-op

Antigonish (Nouvelle-Écosse)

Atlantic

Co-operative Country

Stores Moncton

(Nouveau-Brunswick)

Avantis Coopérative Sainte-Marie

La Coop Chambord

Chambord

Citadelle, coopéra-

tive de producteurs de sirop d'érable

Plessisville

La Coop Comax

Saint-Hyacinthe

La Coop Covilac

Baie-du-Febvre

La Coop Dupuy et

Sainte-Jeanne d'Arc

Dupuy

Eastern Farmers

Co-op Society

Mount Pearl (Terre-Neuve)

Fermes du Nord Coopérative

Mont-Tremblant

Filière porcine coopérative

Montréal

La Coop Gracefield

Gracefield

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons

Havre-aux-Maisons

Co-op Home & Farm Supply Fredericton

(Nouveau-Brunswick)

Kensington Co-operative Association Limited

Kensington

(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop La Patrie

La Patrie

Société coopérative de Lamèque Ltée

Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Montérégiennes

Granby

Nutrinor coopérative

Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean

Novago Coopérative

oliette

O'Leary Farmers Co-op Assn.

O'Leary

(Île-du-Prince-Édouard)

La Coop Parisville

Parisville

Magasin CO-OP de Plessisville

Plessisville

riessisville

La Coop Purdel

Rimouski

Scotian Gold

Co-operative Limited

Coldbrook

(Nouvelle-Écosse)

South Eastern
Farmers Co-op

Moncton

(Nouveau-Brunswick)

La Coop Squatec

Squatec

La Coop Saint-Adrien-d'Irlande

Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative

Saint-Albert inc.
Saint-Albert (Ontario)

La Coop

Saint-Côme-Linière Saint-Côme-Linière

La Coop Sainte-Hélène

Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Justine

Sainte-Justine

La Coop Sainte-Marthe

Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de

Sainte-Perpétue

Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien

Saint-Fabrien

La Coop Saint-Hubert

Saint-Hubert-de-

Rivière-du-Loup

La Coopérative de Saint-Louis Ltée

Saint-Louis-de-Kent

(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Méthode

Adstock

La Coop Saint-Pamphile

Saint-Pamphile

La Coop Saint-Patrice

Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin Itée

Saint-Quentin

(Nouveau-Brunswick)

La Coop Saint-Ubald

Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de Saint-Victor

Saint-Victor

Section des marchands indépendants BMR

. Montréal

Sussex & Studholm
Agricultural Society No. 21

Sussex

(Nouveau-Brunswick)

Uniag Coopérative

Napierville

VIVACO groupe coopératif

Victoriaville

Trois divisions







Membres auxiliaires

Coop de services agricole Le Partage Lotbinière

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Basses-Laurentides Mirabel

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Matapédia Saint-Léon-le-Grand

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de La Rocaille

Sainte-Hélènede-Kamouraska

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable

Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érablière

Saint-Félix-de-Valois

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc

Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien Saint-Fabien Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien

Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix

Saint-Édouardde-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Jean-de-Dieu Saint-Jean-de-Dieu

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Weedon

Weedon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Coteau

Isle-Verte

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Haut-Saint-Laurent Saint-Anicet

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay

Saguenay

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont

Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri Sainte-Anne-de-Prescott

Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise

Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Achigan

L'Épiphanie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Lamy

Saint-Hubert

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Les Ressources Yamachiche

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Petite Montagne

Saint-Joseph-de-Beauce

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Porte de la Beauce Saint-Isidore

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Tournesol Sainte-Marie

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Bellechasse

Saint-Gervais

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de La Durantaye

La Durantaye

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Montagne du diable Mont-Saint-Michel

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre Plaisance la région de Coaticook Coaticook Coopérative d'utilisation de machinerie agricole

Coopérative d'utilisation

de matériel agricole de

de Leclercville Leclercville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Matane

Saint-Luc

Saint-Éloi

Deschaillons

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Éloi

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Sylvère

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Aulnaies

Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole

Normandin

du Haut du Lac

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Duncan

Saint-Nazaire-d'Acton

Coopérative d'utilisation de matériel agricole Kamouraska-Ouest

Rivière-Ouelle

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole l'Oie Blanche

Saint-Pierre



Rejoignez notre communauté

sollio.coop 🔮 f in 🖸

Sollio Groupe Coopératif 9001, boul. de l'Acadie Bureau 200

Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : 514 384-6450 Télécopieur : 514 858-2025

Site Web: sollio.coop

The English-language version of this report is available on Sollio Cooperative Group's website (www.sollio.coop/annualreport).

Copies may also be obtained from the

Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

Affaires coopératives, institutionnelles et développement durable

Stéphane Forget Guylaine Gagnon Hugo Larouche Patrick Dupuis Guy Litalien

Communications, direction artistique, graphisme et impression

Communications internes et marque citoyenne Samar Gharib Marianne Lavoie

> Services graphiques Michaël Guimond Suzanne Turcot François Michaud

Service imprimerie Pierre Cyr Denis Jasmin

> Photographies François Perras Martine Doyon Shutterstock

Visionnez le rapport annuel, version numérique à l'adresse www.sollio.coop/rapportannuel



